This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Vet. Fr. III B. 3385

~~C/Z 253 A.10 A~~

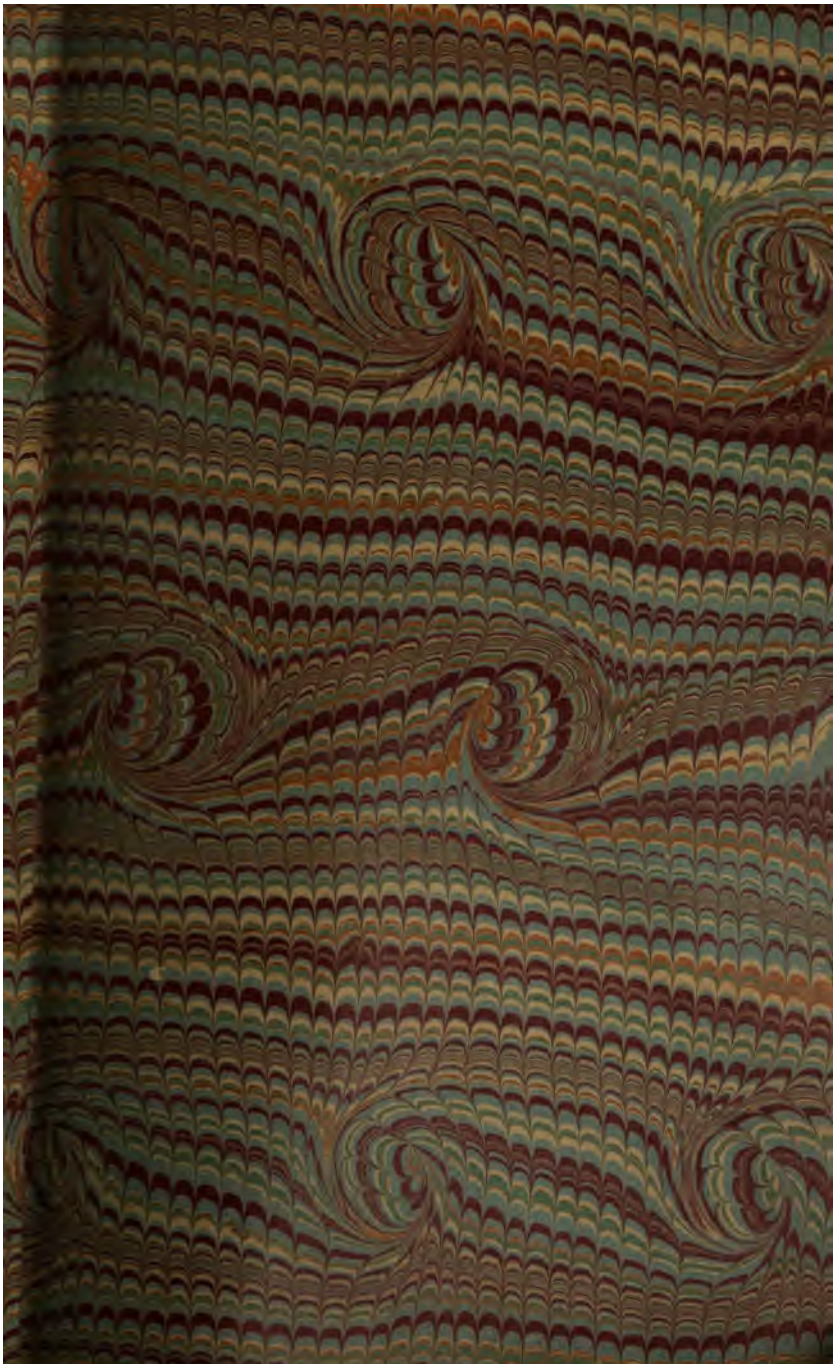

N 773

nac

LA FAMEUSE COMEDIENNE

OU

HISTOIRE DE LA GUERIN

AUPARAVANT FEMME ET VEUVE DE

MOLIERE

Réimpression conforme à l'édition de Francfort 1688, suivie des Variantes des autres éditions et accompagnée

D'UNE PREFACE ET DE NOTES

PAR

JULES BONNASSIES

PARIS

CHEZ BARRAUD, EDITEUR, 23, rue de Seine.

M D CCC LXX

LA FAMEUSE

COMEDIENNE

TIRÉ A CINQ CENTS DEUX EXEMPLAIRES
NUMÉROTÉS :

300 sur papier mécanique.
140 sur papier vergé.
40 sur grand papier de couleur.
20 sur papier de Chine.
2 sur peau de vélin.

502

EXEMPLAIRE N° 54

LA FAMEUSE
COMEDIENNE
OU
HISTOIRE DE LA GUERIN
AUPARAVANT FEMME ET VEUVE DE
MOLIERE

Réimpression conforme à l'édition de Francfort 1688,
suivie des Variantes des autres éditions et accompagnée

D'UNE PREFACE ET DE NOTES

PAR

JULES BONNASSIES

PARIS
CHEZ BARRAUD, EDITEUR, 23, rue de Seine.

M D CCC LXX

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
20 JUN 1966
OF OXFORD
LIBRARY

NOTICE

BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

La réédition de ce pamphlet ne doit point être attribuée au dilettantisme de scandale. Le but en est double : mettre à la portée des érudits qui en ont besoin un document devenu rare en original et qu'une réimpression moderne, à tirage restreint et à prix élevé, n'aguère fait plus commun ; dégager la responsabilité d'un grand homme injustement, selon nous, mis en cause. Quant aux infamies mêlées par ce libelle à d'importantes révélations, elles ne doivent pas arrêter les écrivains résolus à distinguer franchement les unes des autres. Je n'en veux pour exemple que M. Louis Moland; ce commentateur aussi honorable que savant nous paraît être tombé dans une singulière contradiction : tout en protestant avec force, dans son *Molière*, contre la réédition de ce livre, il a dû reconnaître qu'il est bon à consulter, et en reproduire de longs passages.

Le pamphlet peut être le plus immonde des écrits, ou le plus généreux, selon qu'il est signé de Basile, ou de Tacite, de Lucain, de Courier. Celui qui nous occupe est d'un genre différent : à côté de calomnies écœurantes, il contient des confidences devenues populaires et si magistra-

lement écrites qu'on a pu les attribuer à des plumes célèbres. Qu'on ne craigne rien pour le grand homme dont la gloire y semble compromise: ceux qui ont étudié son histoire savent, par d'irrécusables témoignages, qu'il en est peu d'aussi nobles; quant à ceux qui la connaissent moins, ils trouveront, dans un commentaire, l'antidote à côté du poison. Tout le monde aussi pourra juger si La Fontaine est le coupable.

La bibliographie de la *Fameuse Comédienne* ne sera peut-être jamais complète: deux ou trois éditions en ont probablement disparu. La plus ancienne dont il ait été parlé serait de 1685; mais elle n'a été citée que par un seul écrivain, Lenglet-Dufresnoy (*Bibliothèque des Romans*), elle ne figure dans nul catalogue et personne n'en a reproduit d'extrait. Le même auteur, selon Brunet, en cite une de Cologne, 1688, in-12: même observation que pour la précédente. Brunet parle aussi d'une autre, intitulée : *Histoire des intrigues amoreuses* (sic) *de Molière et celle de sa femme*, sur l'imprimé à Paris, 1688; in-12 de 129 pages. Nous n'avons pu la rencontrer : elle n'a paru qu'à une seule vente (Montmerqué). En tous cas, elle ne présente point, d'après le *Manuel du Libraire*, de différences notables avec l'édition de Francfort dont nous parlons plus bas. Quant à celle de Paris, qu'elle semble impliquer, nul n'en ouït jamais parler. On ne peut d'ailleurs, vu le caractère et l'odyssée de ce livre, accepter qu'avec réserve l'existence de ses éditions douteuses. Parmi celles qu'on possède il y a :

1° *La Fameuse Comedienne, ou Histoire de la Guerin, auparavant femme et veuve de Moliere.* Francfort, chez Frans Rottenberg, Marchand-Libraire, près les Carmes, 1688; in-12 de 92 p.

M. Paul Lacroix a constaté que la rubrique de Francfort est fausse et que l'impression a été

faite avec les fleurons et les caractères Elzéviriens. Avant lui, les frères Parfaict disent « Hollande, 1688. » Mais ils avaient probablement sous les yeux une édition avouée hollandaise; car, transcrivant du livre ce qui a trait à l'intrigue de la Ledoux (1), ils mettent après « Enfin elle (la Ledoux) fut prise »: «(ce fut M. Aubry qui découvrit sa retraite). » Or ils n'ont tiré cette parenthèse ni de l'édition 1688, ni des suivantes, et, quoique la véracité de l'affaire leur ait été, disent-ils, assurée par des personnes dignes de foi, il est douteux qu'ils aient appris verbalement ce mince détail: ils écrivaient en 1746, Aubry était mort en 1692 et oublié depuis longtems.

En outre, M. L. Moland, dans le 1er volume de son *Molière*, p. LXXIV, faisant, d'après cette édition, le résumé de la double passion de Molière pour Mlle Debrie et Mlle Duparc, dit de la dernière, qu'après avoir repoussé Molière, « elle se repentit de ses dédains; elle chercha à regagner par ses coquetteries le cœur qu'elle avoit rebuté; mais Molière ne répondit à ses tardives avances que comme *Clitandre* répond à *Armande* dans les *Femmes savantes.* » Il n'est parlé de cela ni dans l'édition 1688, ni dans celles que l'on possède encore.

2° *Les Intrigues amoureuses de M. de M**** (Molière) *et de Mme *** (Guérin) *son épouse.* Dombes, 1690; in-12 de 120 p.

Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, signale un chapitre des *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire et à la littérature* (t. IV. p. 175 à 184), de Laplace, où cet écrivain, reproduisant, dit Barbier, la visite de Chapelle, la termine ainsi: ..... apaiser sa douleur. « Mais, dit-il en s'interrompant tout à coup, j'aperçois

1. Leur texte est cependant conforme à l'édition dont il s'agit, sauf la suppression des passages violents et la substitution de *Mademoiselle* à *la*.

Jonzac et Desbarreaux qui nous arrivent... — Allons nous mettre à table, mon ami, et commencez par ce qui vous a déjà plusieurs fois réussi, c'est-à-dire par vous relâcher sur l'austérité de votre triste et maudit régime. Imitez-nous enfin, quoique de loin, et parlons de choses plus gaies. » Ce passage ne figurant pas dans l'édition annoncée, non plus que dans les autres, Barbier et, d'après lui, M. Taschereau ont cru qu'il a existé deux éditions de 1690. Nous ne partageons point cet avis; car, dans cette hypothèse, parmi les écrivains qui ont reproduit le fragment en question, il s'en serait trouvé qui auraient pris l'édition 1690 bis. D'ailleurs, à partir de « Je vois bien que vous n'avez encore rien aimé. » Laplace déclare qu'il copie textuellement le dialogue, ce qu'il est loin de faire. Son chapitre intitulé *Visite de Chapelle à Molière* est un arrangement très fantaisiste de l'épisode raconté par les *Intrigues amoureuses*.

L'édition de Dombes, 1690, est une reproduction, sans coupure, de celle de 1688 ; mais, outre que l'exécution matérielle en est inférieure, le style en a subi, notamment dans la première moitié, des modifications gratuites, qui n'ajoutent rien au sens, ni à la forme, et ne sont qu'une fade paraphrase du texte primitif. J'ignore ce qui a fait penser à M. P. Lacroix que c'était une édition corrigée, c'est-à dire améliorée. (Pourquoi n'est-ce pas celle-là qu'il a réimprimée?) Une autre preuve que cette édition et les suivantes sont bien des contrefaçons ineptes de la première et n'ont pas été corrigées par l'auteur, ce sont les anachronismes qu'elles contiennent: certains détails, vrais en 1688, ne l'étaient plus deux ans après. Nous reviendrons sur ce point.

3° *Histoire des Intrigues amoureuses de Molière et de celles de sa femme*. Francfort, Frédéric Arnaud, 1697; in-12 de 96 p. : reproduction française

(Troyes ou Rouen?) de l'édition précédente, moins fautive toutefois; l'éditeur avait évidemment sous les yeux celle de 1688. On la trouve presque toujours suivie du *Voyage* de Chapelle et Bachaumont. Les deux livres étaient sortis des mêmes presses, et l'on a tâché, au moyen de cette ruse, de faire endosser le premier par le fameux épicurien, ce qui devait paraître naturel, puisqu'il en est un des principaux acteurs.

4° *Les Intrigues de Molière et celles de sa femme*, s. l. n. d.; in-12 de 88 p.

Tous les bibliographes ont rangé cette édition avant la précédente. Ce n'est pas notre avis.

La Bibliothèque Impériale en possède un exemplaire, dont le titre manque, il est vrai, mais qui est bien de celle en question. Il est remmargé, couvert de notes de la main de Jamet le jeune, relié avec des gravures et daté, à la fin, de: *Lunéville*, 4 *septembre* 1737. Le titre, à la main, porte: « Le Cocuage de Molière, ou les Intrigues de sa femme, par le célèbre Racine, suivant mes Stromates, p. 789 et 1272, avec la Vie de Molière par Voltaire, 1739, et son éloge par Chamfort, 1769. » — Ces derniers opuscules n'ont pas été joints lors de la reliure. — Les notes sont, comme toutes celles du renommé fureteur, satiriques et libertines à ce point qu'il a dû écrire à l'envers les mots de certains passages. Les gravures, au nombre de six, représentent: 1° en face du titre, une gravure d'après Boucher: *Sganarelle* épiant sa femme qui considère le portrait; 2° la même, d'un plus grand format, en face du passage où Molière est édifié sur la conduite de son épouse; 3° l'Abbé de Richelieu, avec deux légendes qu'on lira dans les Notes; 4° un portrait de Racine, par N. Habert; 5° et 6° deux femmes, l'une en face des débuts galants de Mme Molière, l'autre au commencement de l'intrigue la Tourelle, entourées de polissonneries manuscrites qui n'ont

aucun rapport avec l'ouvrage. Les modes des vêtemens, des coiffures, et mieux, le défaut de ressemblance entre les deux portraits suffisent à démontrer que ce ne sont point ceux de Mme Molière et de sa Sosie.

Le rajeunissement très marqué du style et de l'orthographe nous porte à croire cette édition postérieure d'une quinzaine d'années au moins à celle de 1697. Elle a été probablement faite d'après les précédentes, sur une d'elles servant de copie, comme le prouvent quelques passages dont on a omis de moderniser l'orthographe et qui détonnent avec le reste. La suppression de la page sur Molière-Baron-Bellegarde et d'autres détails accusent un éditeur parisien dont la prudence aura songé qu'à ce moment Baron avait de l'influence à la Cour.

– Quant aux deux citations arrangées, faites en 1822, dans la *Collection des Mémoires dramatiques*, sous le titre ridicule de *Mémoires de Mme Guérin*, on ne peut les qualifier de rééditions.

5° M. Paul Lacroix a cru devoir publier le libelle (édit. 1688) dans les *Œuvres inédites de La Fontaine* (Paris, Hachette, 1863), en l'attribuant au grand conteur, par une *Notice bibliographique*. Il a fait la même suppression que l'édition s.l.n.d.

6° Suppression qu'il n'a pas maintenue dans la *Bibliothèque Molièresque*. (Genève, Gay, 1868; in-12 de 79 p.) Il y a également reproduit sa *Notice*, modifiée seulement, et avec raison, quant à la partie purement bibliographique, mais où il affirme de nouveau son opinion sur la paternité du livre. C'est là ce que nous discuterons.

Bayle et Grimarest, contemporains des héros de la *Fameuse Comédienne*, ont parlé du roman, sans en indiquer l'auteur. Parmi ceux qui ont pu consulter d'autres contemporains et qui ont émis à ce sujet une affirmation absolue, figure Dreux du Radier; il accuse, dans le *Glaneur*

François, recueil périodique (1736, II, 8), « une Mad. Boudin, comédienne de campagne. » C'est là tout ce qu'il rapporte, sans dire à quelle source il a pris le renseignement.

Vient ensuite Jamet le jeune. Voici trois passages de ses *Stromates:*

1° p. 789 — « On attribue les *Intrigues de la femme de Molière* (ou le *Cocuage de Molière*) au célèbre Racine. M. Racine, son fils, ne m'a dit ni oui ni non. L'édition est sans date, ni nom de lieu. Je le lui ai encore demandé à Compiègne en août 1736 : même réponse. »

2° p. 1272 — « J'ai demandé à M. Racine s'il est vrai que l'admirable Racine, son père, soit l'auteur du *Cocuage de Molière* ou de l'*Histoire* (1) *des Intrigues de sa femme.* Il n'a pas voulu me dire ni oui ni non ; mais il ne s'en est pas trop défendu. »

3° (Recueilli par l'Abbé Mercier de Saint-Leger) « Lancelot et l'abbé Lebeuf croyoient cet ouvrage de Blot ou du célèbre La Fontaine. »

Plus tard, Beffara suppose, sans fondement, que Mme Boudin n'était rien moins que la Chasteauneuf, « femme du portier, » dit le libelle « qui ouvre presentement (1688) les loges à l'*Hostel de Guénégaud*, » directrice temporelle de Mme Molière et mêlée à ses intrigues de 1664 à 1674 ; il suppose encore, sur la foi de Jamet, que Blot était l'auteur du pamphlet et qu'il en avait corrigé les diverses éditions. Quant à Blot, Baron de Chauvigny, le chansonnier de la Fronde, il est maintenant hors de cause : on a reconnu qu'il était mort en 1655. Beffara fut mieux inspiré en disant : « On ne peut croire que cet ouvrage soit de La Fontaine ; il est indigne de lui, et il n'étoit pas capable d'insulter, par un pareil libelle, aux mânes

1. Jamet parle, dans le premier cas, de l'éditions. l. n. d., et, dans le second, de l'édition 1697. Le sous-titre qu'il donne à l'une et l'autre est de pure fantaisie.

de Molière qui avoit toujours été son ami. » Barbier reproduisit sa note.

M. P. Lacroix a étonné bien des gens, en employant sa vaste érudition à soutenir le contraire. A l'appui de son dire, il accumule des hypothèses et des affirmations qui nous semblent peu solides ou téméraires.

Il suppose que Jamet a relevé, d'après des notes manuscrites, l'opinion de Lancelot et de l'Abbé Lebeuf, et qu'il a lu, par erreur, Blot au lieu de Du Boulay? Les deux noms sont assez différents pour qu'on ne puisse les confondre; et puis Jamet avait une écriture trop fine pour ne pas bien déchiffrer celle des autres. — Il prétend que Du Boulay n'a pu dire de lui-même « Il est assez homme du monde » et « Du Boulay est honneste homme? » Pourquoi pas? Je préfère la raison que M. Lacroix donnait en 1863: « Quoyqu'il ne soit pas fort liberal » — Il affirme que Du Boulay a fourni les détails qui le concernent? La Chasteauneuf les connaissait aussi bien que lui — « Du Boulay, » dit M. Lacroix, « n'avait pas pris la plume, mais il se faisait certainement un malin plaisir de divulguer les intrigues galantes de son infidèle, et cette phrase d'ailleurs témoigne assez que le livre a été rédigé sous son inspiration: *Il en estoit si fort amoureux, que leur commerce auroit duré longtems, si la belle avoit eu de la conduite. Mais ce qu'elle fit pour Guerin le degousta si fort qu'il ne se souvient qu'à peine qu'il en ait esté amoureux*. Nous reproduisons ici, dans cette phrase, » ajoute M. Lacroix, « le texte corrigé de l'édition de 1690; car, dans l'édition de 1688, on dit: *qu'il ne se souvint qu'à peine qu'il en eust esté amoureux* ». M. Lacroix attache à ces mots une importance qui nous échappe, et il faut avouer qu'en fait de preuves il n'est pas difficile. — Il affirme la paternité de La Fontaine, sur ce que Lancelot, son éditeur en 1726, avait eu sous les yeux ses papiers? D'abord

les diverses suppositions de Jamet témoignent de son incertitude; puis, si Lancelot était si bien fixé, pourquoi hésite-t-il entre Blot et La Fontaine? Enfin, si le dernier avait écrit la *Fameuse Comédienne*, il aurait eu la pudeur et l'esprit de ne pas en garder le double. — Il trouve une analogie de style entre ce livre et les *Amours de Psyché?* Cette ressemblance nous paraît imaginaire : autant le style des *Amours de Psyché* et de La Fontaine en général est fleuri, soigné, vif ou grandiose, aimable ou pétillant, selon que le poëte s'abandonne à la rêverie, à quelque satire anodine, au spectacle de la majesté ou de la grâce dans la nature ; autant celui du libelle est sobre, concis et parfois négligé. C'est une œuvre réaliste, positiviste, qui rappelle le genre de Furetière. Chez La Fontaine, tout est court, excepté le badinage; ce n'est pas lui qui aurait eu la patience d'écrire, à froid, cet implacable réquisitoire de soixante pages. Une autre remarque, c'est qu'en un tel sujet, il se serait appesanti davantage sur les endroits scabreux, qui sont esquivés par la *Fameuse Comédienne*; il se serait livré à des descriptions malicieuses, au lieu de faire des récits brefs et crus. — Mais voyez, dit M. Lacroix, ces traits d'observation sur le caractère des femmes; il avait fait à ce sujet une étude aussi fine que profonde? En avait-il donc le monopole? — M. Lacroix pense encore que « l'entretien de Molière et de Chapelle n'aurait pas laissé des traces aussi fidèles dans l'esprit léger de celui-ci »? Mais Chapelle savait être un ami sérieux; il l'a montré par son désespoir à la mort même de Molière. — Il *ne doute pas* que le pamphlet n'ait été écrit dans la société du Duc de Vendôme et du Prince de Conti, qui s'en divertissaient et qui y avaient *peut-être* un intérêt de vengeance particulière. » — « La Fontaine aura en même tems donné satisfaction à la Champmeslé en lui sacrifiant ses

rivales de théâtre, non-seulement la Guérin, mais encore la Guyot, qui y est traitée de la manière la plus cruelle? Si La Fontaine avait écrit « sous la dictée » de Mme de Champmeslé, il eût fait le panégyrique de cette actrice : loin de là, son nom n'est pas même prononcé. Quant à Mlle Guyot, non-seulement elle n'est pas traitée de la manière la plus cruelle (1), mais il n'y a rien qu'à son avantage. — La Fontaine était en relation d'affaires avec les libraires de La Haye, d'Amsterdam et de Liége? N'y avait-il que lui? La Hollande était l'officine générale des pamphlets sous l'ancienne monarchie. — « L'ouvrage a été réimprimé, en 1690, à Dombes, c'est-à-dire dans l'imprimerie particulière du Duc du Maine, à Trévoux. » — cette imprimerie n'a été fondée qu'en 1695 — « si cette rubrique de Dombes n'est pas une allusion satirique à l'intrigue amoureuse de la Béjart avec le Duc de Lauzun, qui venait alors d'épouser secrètement Mlle de Montpensier, souveraine de Dombes? Elle ne l'était plus depuis 1682, et d'ailleurs, l'allusion eût été bien tirée de longueur. — La Fontaine aurait corrigé l'édition de 1690? Il suffit d'en lire trois pages pour voir que c'est une caricature de l'édition *princeps*. Aurait-il, en outre, fait demeurer, à cette époque, la *Comédie* rue Mazarine, tandis que, depuis un an, elle avait émigré rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés?

Ajoutons que M. P. Lacroix, ainsi que Barbier, ne semble pas connaître l'édition de 1697.

On voit combien toutes ces hypothèses sont dénuées de fondement et diaprées d'erreurs matérielles. Mais l'attribution du livre à La Fontaine aurait dû rencontrer chez le savant Doyen des érudits une répulsion dont l'absence ne se jus-

1. La seule phrase qui soit désagréable pour elle est relative à son engagement et a celui de Guérin « faute de meilleurs acteurs. »

tifie que par la force des idées préconçues. Quand même les argumens qu'il apporte eussent été plus nombreux et moins invraisemblables, comment n'a-t-il point vu qu'ils sont anéantis par les preuves morales, les plus péremptoires? Est-ce qu'avant les découvertes de M. Eud. Soulié, qui ont éclairé d'un jour si précis la vie privée de Molière, on en devinait moins le sublime caractère du grand comique? En vérité, M. P. Lacroix a tort de se moquer de Beffara. La Fontaine pouvait, comme tous les amis de Molière, «mépriser et haïr» la veuve de ce dernier, mais le *bonhomme* avait l'âme trop délicate pour faire d'une femme, de la femme de son ami, quelque blâmable qu'elle fût, l'objet d'une attaque aussi virulente. Son scepticisme sur le sexe qu'il respecta dans ses plus doux, et qu'il ne laissa point d'aimer dans ses moins chastes représentants, ne fut jamais qu'un spirituel paradoxe. Et le passage odieux sur Molière, Baron et Bellegarde, si méchamment perfide, et deux ou trois infâmes paroles à double entente que nous laissons à découvrir, le *bonhomme* les aurait-il écrits? Je sais que M. Lacroix s'en tire en croyant à une interpolation. Mais un libraire hollandais se la serait-il permise dans un ouvrage de La Fontaine?—Pense-t-il, comme Bazin, qu'on peut attribuer ces calomnies à l'émigration protestante? Mais les protestants auraient été les derniers à salir un homme qui avait avec eux le grief commun de la persécution religieuse. Comment aussi M. Lacroix expliquerait-il le maintien du passage dans l'édition de 1690, corrigée, d'après lui, par La Fontaine?

Quant à Racine, compromis par Jamet, la réfutation est presque aussi facile que pour Blot. En 1687, ou même en 1684 — si l'on accepte l'existence d'une édition de 1685 — Racine était mort depuis longtems pour toutes questions mondaines et surtout pour les affaires de théâtre;

il expiait, dans le cloître de la famille, les crimes qu'il pensait avoir commis, en composant *Phèdre* et *Bajazet*. Malgré sa méchanceté, que prouvent ses épigrammes et quelques traits de sa vie, je ne crois pas qu'il eût été capable d'écrire un livre aussi violent; lui aussi y aurait eu la main plus délicate.

Quel peut donc être l'auteur de la *Fameuse Comédienne?* Il est toujours périlleux de vouloir éclairer, au bout de deux siècles, des faits restés obscurs pour les contemporains; tout ce qu'on peut, c'est de preserver certains noms. Examinons cependant en quoi le libelle est en défaut, la part de vérité qu'il renferme, et tâchons d'en fixer la provenance.

Commençons par les erreurs:

1° Il avance que Mme Molière fut, à la même époque, la maîtresse de l'Abbé de Richelieu, du Comte de Guiche et du Comte de Lauzun. — Bazin affirme que le premier se trouvait alors en Hongrie et le second en Pologne. Nous acceptons ces *alibi* sans pouvoir en vérifier l'exactitude, Bazin ayant négligé d'en fournir le moyen. Quant au Duc de Bellegarde, que la *Fameuse Comédienne* mêle à une ignoble intrigue, le même écrivain prétend qu'il n'y avait, à cette époque, d'individu portant ce nom qu'un certain «Jean-Antoine Arnaud de Gondrin, Marquis de Montespan, qui se fit nommer par ses amis, et sans conséquence, Duc de Bellegarde; mais c'était alors un vieillard septuagénaire, retiré du monde, etc.» Soit pour Baron; mais à l'égard de l'autre, ce ne serait là qu'une demi-preuve: Bazin connaissait mieux le XVIIe siècle que l'histoire contemporaine.

2° La *Princesse d'Elide* fut jouée à Chambord. — Elle le fut à Versailles, dans les fêtes de mai 1664, et à Fontainebleau, en juillet. C'est le 9 novembre qu'on en commença les représentations à Paris. Ce qui a pu, du reste, établir une

confusion dans l'esprit de l'auteur, quand il écrivait, en 1687, vingt-trois ans plus tard, c'est le nombre des fêtes qu'on donna, vers cette époque, dans tous les châteaux royaux et princiers.

3° « Lauzun connoissoit le Comte de Guiche pour un homme qui comptoit pour peu de bonne fortune d'estre aimé des Dames. » Notre auteur est le seul de son opinion ; l'amour de Guiche pour la célèbre *Madame* suffit à lui donner un démenti formel.

Quant à la liaison de Molière et de Baron, et aux amours de ce dernier avec la femme de son maître, ce sont deux mensonges voulus que nous ne mettons pas au compte de l'ignorance. Remarquons à ce sujet que l'auteur du libelle feint d'ignorer le premier séjour de Baron chez Molière (1665 à 1666), qui explique le second (1), et que, parmi les griefs de Madame Molière contre son époux, il omet celui qui eût amnistié sa conduite, s'il eût été légitime.

4° « La Chasteauneuf, femme du portier qui ouvre presentement les loges à l'*Hostel de Guénégaud.* » — Du portier ? il y en avait plusieurs. C'étaient non pas des gens préposés aux portes — affaire du concierge—mais des espèces de Suisses, de spadassins, qui dégaînaient, à l'occasion, contre les perturbateurs. Quand l'émeute des Mousquetaires eût provoqué de la part du Roi des mesures d'ordre, les portiers furent remplacés par des soldats et employés autrement. Le mari de la Chasteauneuf devint sans doute un des quatre ou cinq ouvreurs de loges. (M. Lacroix double cette erreur d'une seconde, en écrivant « la Chasteauneuf, femme du portier, qui... » Cette ponctuation ferait croire que la Chasteauneuf

1 « Il s'alla mettre en teste de s'attacher au jeune Baron... » C'est ce dernier qui écrivit à Molière, en 1670, pour le prier de le recevoir de nouveau.

était ouvreuse de loges : il n'y en avait point.)

5° « La mere de la Moliere fut si desolée de ce mauvais menage qu'elle tomba malade et mourut peu de tems après. » — Ce fut le 17 février 1672. Or, les amis de Molière et d'Armande avaient ménagé une réconciliation entre eux, à la fin de 1671. C'était donc, moins que jamais, le cas pour Madeleine de mourir de chagrin.

6° Quant à la mort de Molière, le récit qu'en fait le libelle est inexact. L'unique témoin, capable de fournir tous les renseignemens à cet égard, est Baron, qui ne quitta point son maître de la journée et resta seul avec lui, avant et après la représentation du 17 février. C'est donc le récit de Grimarest, ami de Baron, qu'on doit accepter de préférence à tout autre.

7° Parmi les acteurs qui abandonnent la troupe de Molière, après la mort de son chef, la *Fameuse Comédienne* omet Beauval. Mais cet oubli n'est pas grave. Beauval, ex-moucheur de chandelles, n'avait obtenu un *emploi* très-secondaire qu'en considération du talent de sa femme.

8° Dans les reproches que Mademoiselle Guyot fait à Guérin, elle lui dit : « qu'il avoit apparemment oublié toutes les obligations qu'il luy avoit, pour en user d'une maniere si impertinente; luy qui luy estoit redevable de sa fortune, puisqu'il devoit estre persuadé qu'on ne se seroit jamais avisé d'aller rechercher une figure comme la sienne dans le fond d'une province, sans le refus qu'elle avoit fait d'entrer dans la troupe, si on ne l'y recevoit aussy... » Ce passage contient deux allégations fausses. Lorsque Guérin et sa maîtresse passèrent, au milieu de 1673 — probablement à l'ouverture, le 9 juillet — à *Guénégaud*, le premier n'était pas *dans le fond d'une province ;* il faisait partie, depuis la fin de 1672 ou le commencement de 1673, du *Marais*, où la seconde arriva quelque tems après lui,

en mai . De plus, contrairement à ce qu'en dit le libelle, Guérin était fort bon acteur, Mademoiselle Guyot fort mauvaise actrice, et celui des deux qui avait pu remorquer l'autre n'était pas celle-ci.

9° « La Guyot qui avoit esté appelée dans la troupe avec Guerin, qu'elle aimoit depuis cinq ans. » — Il est difficile de savoir si l'auteur fait dater ces cinq ans de l'engagement des deux comédiens en 1673, ou de l'époque à laquelle il est arrivé dans son récit (fin 1674, au plus tard). N'importe, tous les historiens du Théâtre Français font dater la connaissance de Guérin et de Mademoiselle Guyot de l'arrivée de celle-ci au *Marais* (mai 1673). Le libelle présente donc ou une erreur ou une révélation. Nous reviendrons sur ce point.

10° « La Ledoux et la Tourelle furent punies devant l'*Hostel de Guénégaud.* » — Ceci n'est point vrai : il n'y eut de fouettée que l'entremetteuse. Beffara a retrouvé la plupart des documens judiciaires relatifs à ce procès, et M. Taschereau les a transcrits dans les notes de sa *Vie de Molière* (Édit. 1844, p. 262 et seq.).

Une sentence du Châtelet, du 17 septembre 1675, condamna le Président Lescot « de faire sa déclaration au greffe, en présence de ladite Molière et de quatre personnes telles qu'elle voudroit choisir que, par méprise et inadvertance, il auroit usé de voie de fait contre elle et tenu des discours injurieux mentionnés au procès, l'ayant prise pour une autre personne, de laquelle déclaration seroit délivré acte à ladite de Molière, et justice, sieur Lescot condamné en dommages et intérêts liquidés à la somme de 200 livres et aux dépens à son égard; » les deux femmes furent « pour réparation de quoi condamnées d'être fustigées, nues, de verges, au-devant de la principale porte du Châtelet et de-

vant la maison de ladite Molière. Ce fait, bannies pour trois ans de la ville, prévôté et vicomté de Paris; enjoint à elles de garder leur ban à peine de la hart, et solidairement en 20 livres d'amende envers le Roi, 100 livres de réparations civiles, dommages et intérêts envers ladite Molière, et aux dépens... » La Tourelle s'échappa. Ce fut, selon toute probabilité, Lescot qui, par son influence auprès de ses confrères, lui en procura les moyens (1) : en somme, il le lui devait bien. La Ledoux appela de la sentence, qui fut confirmée, le 17 octobre, par un arrêt du Parlement, et exécutée.

11° « Punies devant l'*Hostel de Guénégaud*, où loge la Moliere. » — Madame Molière ne logeait pas précisément à l'*Hostel de Guénégaud*. Ce théâtre, que Sourdéac avait construit fort profond pour ses jeux de machines, occupait le n° 42 actuel de la rue Mazarine et allait jusqu'à la rue de Seine dans laquelle il avait issue (2). Lorsque les Comédiens l'achetèrent, en 1673, Madame Molière, comme femme de l'ancien directeur, exerça pendant quelques années une sorte de décanat, au moins tacitement reconnu, quoique la troupe fût en société. A ce titre, elle loua, le 16 août 1673, par bail de six ans, avec Aubry et Geneviève Béjart, l'Hôtel d'Arras, rue de Seine (3), en se réservant « le droit d'ouvrir une porte sur la montée du corps de logis de derrière pour avoir communication au théâtre. » Le bail devait

1. On le voit par l'enquête ouverte au sujet de cette évasion; elle fut abandonnée peu de tems après, sans qu'on eût repris la fugitive.

2. Le n° 44 de la rue Mazarine contenait les loges d'acteurs et les salles d'administration. La porte à colonnes, qu'on voit encore dans le passage du Pont-Neuf, était l'entrée des artistes.

3. N° 41. L'appartement de Mme Molière est celui du 1er étage, au fond de la cour.

donc durer jusqu'au 16 août 1679; et Madame Molière habitait rue de Seine en 1675, date de l'affaire la Tourelle (1). C'est donc rue de Seine, et non devant l'*Hostel de Guénégaud*, que la Ledoux a dû être fouettée, puisque l'acte précité porte « devant la maison de ladite Molière. » D'un autre côté, ces exécutions aviaent ordinairement lieu dans les carrefours, afin qu'elles eussent plus de spectateurs; puis le Théâtre même put être considéré comme le théâtre officiel du délit; enfin le carrefour de Guénégaud était plus rapproché que la rue de Seine du Châtelet, d'où les exécuteurs partirent. On ne peut donc affirmer que, sur ce point, le libelle se trompe.

12° « Et pour toutes intrigues, elle en est reduite à un certain Aubry qui demeure au mesme logis; il a mis si bon ordre à sa conduite qu'elle n'oseroit voir personne que par sa permission. » —Ce passage contient deux perfides insinuations: il laisse ignorer ce qu'était Aubry et ne dit point la nature des intrigues qu'il pouvait avoir avec Madame Guérin. Aubry n'était rien moins que Jean-Baptiste Aubry des Carrières—nom qu'il avait pris de son métier — Maître Paveur des Bâtimens du Roi, second mari de Geneviève Béjart (Mademoiselle Hervé), qu'il épousa le 19 septembre 1672. Pris sur le tard de la passion d'écrire, il fit deux tragédies, *Démétrius*, représenté le 10 juin 1689 et *Agathocle*, le 10 mai 1690. Il habita l'Hôtel d'Arras, qu'il avait loué avec Madame Molière, à partir du 16 août 1673; sa femme y mourut le 3 juillet 1675. Il se remaria avant sa belle-sœur, c'est-à-dire avant le 31 mai 1677. Or, pour que les assertions de la *Fameuse Comédeinne* fussent vraies, il faudrait qu'Aubry eût conservé,

1. Un document transcrit par M. Eud. Soulié prouve qu'elle y demeurait encore le 16 mars 1677.

après son second mariage et l'expiration du bail de l'Hôtel d'Arras (1), une demeure commune avec Madame Molière devenue Madame Guérin, de 1679 à 1687, et que cet homme, qui avait une grande réputation d'honorabilité, eut accepté le rôle odieux de gardien du sérail que lui prête, au moins, le pamphlet.

13° Les frères Parfaict, dans leur article sur le fils de Guérin et de Madame Molière, qui leur a été, disent-ils, fourni presque tout entier par Grandval le père et Mademoiselle Desmares, font naître ce personnage en 1677 ou au commencement de 1678. Son père et sa mère s'étaient mariés le 31 mai 1677. La *Fameuse Comédienne* n'aurait donc pas complétement tort en signalant l'évidence de l'à-compte que Guérin et Madame Molière avaient pris sur les douceurs matrimoniales. Il est vrai que leur fils est appelé, dans l'acte de partage des biens de sa mère, le 29 novembre 1703 majeur de vingt-cinq ans ; mais, outre que cette qualification a le vague d'un minimum, on sait qu'à cette époque la justification légale de ce qu'on déclarait n'était pas strictement exigée. En tout cas, il y a certainement de l'exagération dans le rapport du libelle.

1. Ou, du moins, après sa résiliation. Un autre document, que rapporte M. Eud. Soulié, le contrat de mariage de Guérin et de Mme Molière (29 mai 1677), dit que le premier demeurait avec sa mère, Cour du Palais, et la seconde aussi. Peut-être attribuait-on, dans ces actes, le même logis aux futurs époux ? Si nous acceptons la résiliation du bail de l'Hôtel d'Arras entre le 16 mars et le 29 mai 1677, il faut admettre qu'Aubry et sa deuxième femme sont allés demeurer avec les Guérin et Mme Guérin mère, ainsi probablement que Louis Béjart, co-locataire de l'Hôtel d'Arras, qui mourut seulement en 1678. C'est d'autant plus improbable que la profession des Guérin les retenait rue de Seine, et qu'à cet endroit le prix des loyers devait être beaucoup moins élevé que dans la Cour du Palais.

14° « Elle y passe une partie de l'année (dans sa maison de Meudon), c'est-à-dire les jours qu'elle ne joue pas, qui sont en assez grand nombre par l'inutilité dont elle est presentement dans la Troupe, où elle ne fait plus aucune figure depuis la jonction des deux troupes; et, sans les pieces de son mary, où elle est encore inimitable, elle ne paroistroit plus qu'avec desagrement. » — La *Fameuse Comédienne* profite habilement du petit nombre de rôles que Madame Molière a créés après la mort de son mari — de 1673 à 1694, année de son admission à la retraite, on n'en compte que six — pour en conclure à la négation de son talent. C'est absolument faux. Si Madame Molière n'a pas interprété beaucoup de rôles nouveaux, il ne faut l'attribuer qu'à sa nonchalance. Dans les années qui suivirent 1673, elle était omnipotente à la *Comédie*; elle pouvait, à l'exemple de la plupart des actrices, accaparer tous les rôles qui lui auraient plu, quitte à les mal jouer. La preuve que son talent n'avait point diminué, c'est le succès qu'elle eut dans ces six créations et celui qu'elle ne cessa jamais d'obtenir dans son répertoire, ce que la *Fameuse Comédienne* est obligée de reconnaître. Or, une actrice « inimitable » dans *Célimène*, dans *Elmire* ne pouvait être inférieure dans les pièces de Thomas Corneille. D'ailleurs les témoignages sur le jeu de Madame Molière ne manquent pas; l'auteur de l'*Impromptu* lui-même, Grandval le père, le *Parisien* (1682), les *Entretiens galants* (1681), de Visé en ont parlé avec admiration.

Voilà les points sur lesquels on peut convaincre d'erreur la *Fameuse Comédienne*. Nous n'avons, bien entendu, parlé que des faits controuvés; quant aux jugemens, la partialité en est trop naturelle chez un ennemi pour qu'on songe à en tirer des indices. Par contre, tous les autres détails, et je parle des plus insignifiants, sont d'une

exactitude absolue. Que faut-il en conclure touchant la paternité du livre? L'attribuer à une comédienne? Ces dames y sont, en général, durement traitées. Dans l'*Avis du Libraire au Lecteur*, fait, comme toujours, par l'auteur, on lit cette phrase : « Je suis persuadé qu'il n'y a point en France de Comedienne dont la vie ne puisse fournir autant de matiere qu'il en faut pour faire de pareilles Histoires. » Ce n'est pas une actrice en renom qui a pu l'écrire ou la souffler.

Le libelle, en outre, contient à la fois, sur les affaires de théâtre, des mots qui en accusent une profonde expérience, et des naïvetés de provincial.—Attribuer ce livre à quelqu'un qui ne connaissait point la Cour? Certainement, à ne voir que les énormes bévues signalées plus haut; et cependant on y parle d'un fait qui a été confirmé par Saint-Simon et qui ne devait être connu que de l'entourage de Louis XIV, l'horreur de ce monarque pour le vice de César. — A un ennemi de Molière? A coup sûr, l'homme y est affreusement calomnié, mais on y présente l'écrivain comme un des plus grands de son siècle.—La date même de ce pamphlet est une énigme. En 1688, les querelles littéraires, philosophiques et théâtrales soulevées par Molière étaient depuis longtems éteintes, et l'admiration unanime respectait le souvenir de ce grand homme à qui ses anciens ennemis rendaient un hommage éclatant. De même pour sa femme : elle avait pris, depuis dix ans, sa retraite comme coquette, en attendant qu'elle la prît comme *grande coquette*. Rien n'expliquait donc la froide violence de ce livre qui déroute à chaque pas la critique et pousse la singularité jusqu'à se montrer impartial. — Voir les éloges qu'il décerne à Mme Molière sur sa conduite à la mort de son mari, sur son jeu dans la *Princesse d'Elide*, dans *Circé* et dans son répertoire.

Si l'on avait le droit de hasarder une conjec-

ture, quand on ne peut l'appuyer d'aucune preuve incontestable, nous ferions observer qu'une des personnes les moins attaquées dans la *Fameuse Comédienne* est Mademoiselle Guyot (1). Nous ne remarquons, ainsi que nous l'avons dit, à son adresse qu'une phrase nettement désagréable; encore Guérin en endosse-t-il la moitié, tandis que d'autres en dégagent complétement Mademoiselle Guyot. Notons aussi quelques phrases ambiguës, comme « Guerin qu'elle aimoit... de la plus belle passion dont elle soit capable, » ce qui peut s'appliquer à une femme simplement blasée; comme le quatrain final, qui ne peut faire allusion aux méfaits de Mademoiselle Guyot, en qualité de contrôleuse de la recette à la *Comédie*, puisqu'on ne s'en aperçut que par son testament, en juillet 1691. Ne pourrait-on, d'ailleurs, voir dans ces coups d'épingle, à les supposer franchement donnés, et dans quelques altérations de la vérité, un raffinement de ruse à l'effet de mieux dérouter les recherches? Ces falsifications étaient nécessaires en 1688, et devaient constituer, en faveur de Mademoiselle Guyot, le principal argument de sa défense, en cas de soupçon. Toujours est-il que la *Fameuse Comédienne*, qui est avare de louanges, appelle cette actrice « une des plus jolies femmes du monde ». Remarquons encore que son talent y est considérablement surfait; que la peinture de Guérin porte la marque d'un ressentiment amoureux; qu'on parle de ce comédien, des plus petits détails de son existence, comme si l'on avait vécu longtems avec lui. A ce propos, rappelons ces mots du libelle qui, s'ils ne renferment pas une erreur, révèlent — et c'est

1. Nous ne parlons point de la douce Debrie, qui y obtient un mot élogieux, mais qui était incapable de ruminer un pamphlet pendant vingt ans.

notre avis — un détail ignoré, à savoir que la liaison de Guérin et de Mademoiselle Guyot ne daterait pas de l'arrivée de celle-ci au *Marais*, mais de quatre ou *cinq* années auparavant, lorsqu'ils étaient probablement tous deux en province, dans la même troupe, que Guérin aura quittée pour venir à Paris, en n'appelant sa maîtresse qu'après lui avoir assuré un engagement.

Remarquons toujours que l'intérieur de Madame Molière ne semble pas moins connu de l'auteur que celui de Guérin; qu'on rapporte souvent des dialogues entre l'un de ces personnages et Mademoiselle Guyot; que, notamment page 34, on rappelle une intervention de cette actrice, détail trop insignifiant pour n'être pas un excès voulu de minutieuse véridicité; qu'une haine aussi acharnée n'était légitime que chez une seule personne, Mademoiselle Guyot; enfin que l'on sait les affaires privées des Guérin aussi parfaitement que leurs faits et gestes publics, détails qui ont reçu des découvertes de M Eud. Soulié une évidente confirmation. De tout cela que faut-il conclure? Que Mademoiselle Guyot, retirée en 1684, employa les momens de loisir que lui laissait son poste de comptable à la *Comédie*, à écrire le pamphlet, pour se venger de son amant et de celle qui le lui avait enlevé? Je ne l'ose pas; car je verrais une preuve morale s'élever contre moi : l'abandon de Mademoiselle Guyot par Guérin datait au moins de 1676, c'est-à-dire de onze années, et la vengeance n'aurait pas attendu si longtems chez une femme, surtout chez Mademoiselle Guyot, qui était une espèce d'amazone.

Faut-il soupçonner Chapelle? Il était mort en 1686, ce qui, à moins d'une édition de 1685, clôt la discussion. Dans le cas opposé, nous répondrons qu'il était trop insouciant pour écrire un pamphlet, qu'il avait été l'intime ami de Mo-

lière, et qu'il continua de voir Madame Guérin jusqu'à sa mort. — La Chasteauneuf? On ne sait absolument sur elle que ce qu'en dit la *Fameuse Comédienne;* relativement à son mari, l'on hésite entre deux ou trois individus. La rupture entre cette femme et Madame Molière était bien ancienne (1674); puis, quoique cette intrigante de bas étage « eust assez veu le monde pour en pouvoir parler », aurait-elle été capable d'écrire une page comme la visite de Chapelle, qui ne serait pas indigne de Molière lui-même ou de l'auteur de *Manon Lescaut?* L'aurait-elle fait écrire par son mari, si ce *portier* est le même que A.-P.-P. de Chasteauneuf, ancien comédien de Monsieur le Prince, qui fit jouer, en 1663, la *Feinte mort de Pancrace*, à Maëstricht, et qui avait conservé des relations en Hollande? En tout cas, la Chasteauneuf a pu fournir bien des renseignemens sur Madame Molière, qu'elle avait connue très-intimement et avec qui elle était brouillée.

Doit-on accuser une collaboration? Nous avons déjà répondu que, dans ce cas, le secret eût probablement transpiré. Or, du vivant même des Guérin, nul soupçon ne fut émis.

Qu'est-ce maintenant que cette Madame Boudin que signale Dreux du Radier? Une « comédienne de campagne » n'aurait pas écrit ce livre qui dénote une longue fréquentation des personnages et une étude faite sur place. D'un autre côté, si Madame Boudin eût séjourné si longtems à Paris, elle n'aurait pu figurer, jusqu'en 1673, qu'au *Marais*, à l'*Hôtel de Bourgogne* ou au *Palais-Royal*, les trois seuls théâtres qui existassent alors: de 1673 à 1680, qu'à l'*Hôtel de Bourgogne* ou à *Guénégaud;* et, à partir de 1680, qu'à la *Comédie-Françoise*, rue Mazarine. Or, nul registre, nul écrivain n'en fait mention, et l'on citait, à cette époque, les moindres comédiens, voire les gagistes qui tenaient parfois des rôles minimes.

Notre conclusion est donc que l'on ne peut attribuer à aucun personnage marquant ce livre, qui accuse cependant une main supérieure ; qu'il faut l'attribuer à La Fontaine moins qu'à tout autre, et que, parmi ceux qui ont été soupçonnés de l'avoir écrit ou d'y avoir eu part, c'est Mademoiselle Guyot, aidée peut-être de la Chasteauneuf, qui nous paraît la moins invraisemblable.

Contrairement à l'avis de M. P. Lacroix, l'édition de 1688 ne nous semble pas une pochade que termina celle de 1690. Une collation attentive des quatre que l'on possède aujourd'hui nous y a fait voir le texte pur, falsifié niaisement par les versions ultérieures. Nous reproduisons donc l'imprimé de 1688, en ayant soin d'éviter plusieurs fautes qui en dénaturent le sens, dans l'édition de la *Bibliothèque Molièresque*. Les seules modifications que nous nous soyons permises consistent à unifier l'orthographe qui, au XVIIe siècle, variait selon le personnel des imprimeries et l'âge des compositeurs, à rectifier la ponctuation et à multiplier les alinéas, deux choses fort négligées à cette époque.

Nous avons reproduit le titre de l'édition 1688 avec le fleuron Elzévirien. Quant au portrait de Madame Molière, sur le titre général, M. Rebel, qui nous a prêté l'appui de son talent, s'est inspiré de l'image la plus authentique de cette comédienne : portrait du tems, peint à l'huile, qui la représente dans le rôle de *Dircée* (1664). Il appartenait à Soleirol, et M. Hillemacher l'a gravé pour sa *Galerie des portraits des comédiens de la troupe de Molière*. Pour le second, l'on a reproduit un autre portrait de la collection Soleirol, gravé dans l'ouvrage de cet amateur, *Molière et sa troupe* : il venait de Nîmes où Armande Béjart avait été élevée.

J. B.

HISTOIRE

DE LA GUERIN

LA FAMEUSE
COMEDIENNE
OU
HISTOIRE
DE
LA GUERIN
AUPARAVANT FEMME ET VEUVE DE
MOLIERE

A FRANCFORT
Chez Frans Rottenberg, Marchand Libraire,
Près les Carmes

1688

LE LIBRAIRE AU LECTEUR

Je ne connois ny l'Autheur de cette Histoire, ny la main d'où elle me vient. Un courrier qui, en passant par cette ville, acheptoit quelques livres dans ma boutique, m'en a fait present et m'a asseuré qu'elle est veritable dans toutes ses circonstances. J'ay creu devoir rendre ce present au public, pour luy faire part des principales avantures de cette fameuse Comedienne, autant celebre par sa coquetterie que par la reputation de feu Moliere, son premier mary.

Ce mesme courrier m'a asseuré que l'Autheur de cette Histoire n'y a mis que les principales avantures qui sont arrivées à cette Comedienne coquette, ayant negligé une infinité d'autres petites avantures

amoureuses, comme des minuties qui n'auroient pas fait assez d'honneur par leurs circonstances à son livre, ny à son Heroïne. Je suis persuadé qu'il n'y a point en France de Comedienne dont la vie ne puisse fournir autant de matiere qu'il en faut pour faire de pareilles Histoires. En attendant que nous les voyions, je vous donne celle-cy telle qu'elle m'est veneüe entre les mains, sans y augmenter ny diminuer; je souhaitte qu'elle vous divertisse. Adieu.

LA FAMEUSE COMEDIENNE

OU

HISTOIRE DE LA GUERIN

AUPARAVANT FEMME ET VEUVE DE

MOLIERE

HISTOIRE DE LA GUERIN

QUOYQUE la Guerin, auparavant nommée la Moliere, ne soit pas une personne assez considerable d'elle-mesme pour pouvoir donner beaucoup de curiosité par son Histoire, j'ay creu que sa profession, la reputation de son premier mary et sa conduite estoient suffisantes pour suppléer au deffaut de sa naissance et de son rang. Il est peu de gens du monde qui n'aient conneu ce fameux Comedien, ou qui, du moins, n'en aient entendeu parler

comme du premier homme de son siecle en son genre d'escrire ; les ouvrages qu'on a de luy en sont la preuve.

Mais si Moliere s'est fait distinguer entre les Autheurs celebres, sa femme n'est guere moins fameuse entre les femmes galantes. Et si des gens de toutes nations ont trouvé admirables les pieces qu'il a données au Theatre, sa femme a eu des amants de toutes professions, et l'on a donné moins de louanges à Moliere, que l'on n'a dit de douceurs à sa femme. Cependant il ne faut pas estre surpris qu'elle ait esté si sçavante en galanterie, puisque son education y avoit beaucoup contribué.

Elle est fille de la deffunte Bejart, Comedienne de campagne, qui faisoit la bonne fortune de quantité de jeunes gens de Languedoc dans le tems de l'heureuse naissance de sa fille. C'est pourquoy il seroit très-difficile, dans une galanterie si confuse, de dire qui en estoit le pere. Tout ce qu'on en sçait est que sa mere asseuroit que, dans son dereglement, si on en exceptoit Moliere, elle n'avoit jamais pu souffrir que des gens de qualité, et que, pour cette raison, sa fille estoit d'un sang fort noble. C'est aussy la seule chose que la pauvre femme luy a tousjours recommandée, de ne s'abandonner qu'à des personnes d'elite. On l'a creuë fille de Moliere, quoyqu'il ait esté depuis son mary ; cependant on n'en sçait pas bien la verité. Elle

a passé sa plus tendre jeunesse en Languedoc, chez une Dame d'un rang distingué dans la Province. Moliere, chef de la troupe où estoit la Bejart, ayant resoleu d'aller à Lyon, on retira sa fille de chez cette Dame, qui, ayant conçeu pour elle une amitié fort tendre, fut faschée de l'abandonner entre les mains de sa mere, pour aller suivre une troupe de Comediens errants.

Quand ils furent arrivez à Lyon, ils y trouverent une autre troupe de Comediens establie, dans laquelle estoient la Du Parc et la De Brie. Moliere fut d'abord charmé de la bonne mine de la premiere, mais leurs sentimens ne se trouverent pas conformes sur ce chapitre, et cette femme, qui, avec justice, esperoit quelque conqueste plus illustre, traita Moliere avec tant de mespris, que cela l'obligea de tourner ses vœux du costé de la De Brie, dont il fut reçeu plus favorablement : ce qui l'engagea si fort que, ne pouvant pas se resoudre à s'en separer, il trouva le secret de l'attirer dans sa troupe avec la Du Parc. La Bejart supporta cet engagement avec assez de chagrin ; cependant, comme elle vit que c'estoit un mal sans remede, elle prit le meilleur party, qui estoit de s'en consoler en conservant tousjours sur Moliere l'authorité qu'elle avoit eüe, et l'obligeant à prendre des mesures pour cacher le commerce qui estoit entre la De Brie et luy. Ils demeu-

rerent quelques années dans la mesme intelligence.

Cependant la petite Bejart commençoit à se former, ce qui donnoit la pensée à sa mere, qui avoit perdeu depuis longtems l'esperance de faire revenir Moliere à elle, de le rendre amoureux de sa fille. La chose estoit assez difficile, car la De Brie, qu'il aimoit desjà, estoit fort bien faite, et la petite Bejart n'avoit point encore, dans sa grande jeunesse, ces manieres qui, sans aucuns traits de beauté, l'ont depuis rendeüe si aimable au goust de bien des gens. Mais de quoy une femme jalouse ne vient-elle point à bout, lorsqu'il s'agit de detruire une rivale ?

Elle remarquoit avec plaisir que Moliere aimoit fort la jeunesse ; qu'il avoit, de plus, une inclination particuliere pour sa fille, comme l'ayant elevée ; que sa fille aimoit Moliere comme s'il eust esté son pere, parce qu'elle n'en avoit pas conneu d'autre. La Bejart, qui l'entretenoit dans un esprit de mignarderie et d'enfance, comme la seule chose qui pouvoit la faire reüssir à son dessein, ne manquoit pas d'exagerer à Moliere la satisfaction qu'il y a d'elever pour soy un enfant dont on est seur de posseder le cœur, dont l'humeur nous est conneüe, et que ce n'est que dans cet âge d'innocence où l'on pouvoit rencontrer une sincerité qui ne se trouve que rarement dans la pluspart

des personnes qui ont veu le grand monde ; que, pour elle, elle ne concevoit pas comment un homme delicat pouvoit s'accommoder d'une personne qui a eu plusieurs intrigues, et qu'autant qu'une jeune personne se faisoit de scrupule de tromper un homme qu'elle aimoit, autant une femme coquette se faisoit de crime d'estre fidelle. Elle repetoit souvent la mesme chose à Moliere, en lui faisant remarquer adroitement cette joye naturelle qui paroissoit sur le visage de sa fille, quand elle le voyoit entrer, et l'obeissance aveugle qu'elle avoit à ses volontez. Elle conduisit si bien la chose, qu'il creut ne pouvoir mieux faire que de l'espouser.

La De Brie, qui s'apperçeut des desseins secrets de sa rivale, mit de son costé tout en usage pour empescher l'accomplissement d'un mariage qui offensoit si fort sa gloire. Rien ne luy paroissoit plus cruel que de ceder un amant à une petite creature qu'elle jugeoit, avec quelque sorte de raison, luy estre inferieure en merite. Elle en tesmoigna son inquietude à Moliere, et le mit en quelque incertitude par ses reproches. Il conservoit beaucoup d'honnestetez pour elle, et il avoit reçeu des gages de son amour qui le mettoient dans la necessité d'avoir ces sortes d'esgards.

Mais, heureusement pour la Bejart, leur troupe ayant obteneu la permission de s'establir à Paris par la seule consideration de Mo-

liere, il fut plus libre alors de suivre ses sentimens. Il espousa la petite Bejart quelque tems après y estre arrivé; il fit quelques pieces de theatre, et il eut le plaisir de s'entendre dire des louanges par le plus grand Roy du monde et du plus juste discernement.

La fortune de Moliere attira plus d'amants à sa femme, que ce merite pretendeu qui l'a depuis rendeue si fiere et si hautaine. Il n'y avoit personne à la Cour, qui ne se fist une affaire d'en avoir des faveurs.

L'Abbé de Richelieu fut un des premiers qui se mit en teste d'en faire sa maistresse. Comme il estoit fort liberal et que la Demoiselle aimoit extresmement la despense, la chose fut bientost concleue. Ils convinrent qu'il luy donneroit quatre pistolles par jour, sans compter les habits et les regals, qui estoient le par-dessus. L'Abbé ne manquoit point de luy envoyer tous les matins, par un page, le gage de leur traité, et de l'aller voir toutes les après-disnées. Cela dura quelques mois sans trouble; mais Moliere ayant fait *La Princesse d'Elide*, où la Moliere joue *la Princesse*, qui estoit le premier rolle considerable où elle eust pareu, parce que la Du Parc les jouoit tous et estoit l'Heroïne du Theatre, elle y parut avec tant d'eclat que Moliere eut tout lieu de se repentir de l'avoir exposée au milieu de cette jeunesse brillante de la Cour. Car, à peine fut-elle à Chambord,

où le Roy donnoit ce divertissement, qu'elle devint folle du Comte de Guiche, et que le Comte de Lauzun devint fou d'elle. Le dernier n'espargna rien pour se satisfaire ; mais la Moliere, qui estoit entestée de son heros, ne voulut entendre à aucune proposition, et se contentoit d'aller pleurer chez la Du Parc l'indifference que le Comte de Guiche tesmoignoit pour elle.

Le Comte de Lauzun ne perdit pas pour cela l'esperance de la faire venir où il souhaittoit, l'experience luy ayant appris que rien ne pouvoit luy resister. Il connoissoit, outre cela, le Comte de Guiche pour un homme qui comptoit pour peu de bonne fortune le bonheur d'estre aimé des Dames. C'est pourquoy il ne douta pas que ses manieres indolentes ne rebutassent enfin la Moliere, et que son Etoile ne produisist alors dans son cœur ce qu'elle avoit produit dans celuy de toutes les femmes à qui il avoit vouleu plaire. Il ne se trompa pas ; car la Moliere, irritée des froideurs du Comte de Guiche, se jeta entre les bras du Comte de Lauzun, comme un azile qui pouvoit la garantir d'une seconde rechute pour un ingrat. Un Lieutenant aux Gardes et beaucoup d'autres jeunes gens se mirent de la partie pour la consoler.

L'Abbé de Richelieu, qui avoit esté averty de tout ce fracas, la faisoit epier avec soin et

trouva le moyen de surprendre une Lettre qu'elle escrivoit au Comte de Guiche durant le tems de leurs intrigues et qui estoit conçeue en ces termes :

LETTRE

J'avoüe ma foiblesse, mon cher Comte : quelque plaisir qu'il y aist d'entendre dire du bien de ce qu'on aime, je ne puis m'empescher d'avoir un peu de jalousie d'apprendre que tout le monde vous trouve aussy bien fait que moy. Je n'ay point de chagrin de la justice qu'on vous rend, mais je suis allarmée de ce que les plus belles femmes de France cherchent à vous plaire; tout ce qui me rasseure, c'est qu'elles n'auront jamais pour mon aimable Comte les mesmes tendresses que je sens. Adieu; venez me voir cette après-disnée, pour me rasseurer sur mes frayeurs.

L'Abbé de Richelieu, enragé de trouver tant de tendresse dans cette Lettre, qui estoit une preuve certaine qu'elle en avoit peu pour luy, ne s'amusa point aux reproches, qui ne servent jamais de rien ; il se trouva seulement bien heureux de ne l'avoir prise qu'à la journée, et resolut dès ce moment de la laisser là : ce qu'il fit, après avoir fait appercevoir à Moliere que le grand soin qu'il avoit de plaire au public luy ostoit celuy d'examiner la conduite de sa femme, et que, pendant

qu'il travailloit pour divertir tout le monde, tout le monde cherchoit à divertir sa femme.

La jalousie resveilla dans son ame la tendresse, que l'estude avoit assoupie. Il courut aussitost faire de grandes plaintes à sa femme, en luy reprochant les grands soins avec lesquels il l'avoit elevée, la passion qu'il avoit estouffée, ses manieres d'agir, qui avoient esté plustost d'un amant que d'un mary, et que, pour recompense de tant de bontez, elle le rendoit la risée de toute la Cour. La Moliere, en pleurant, luy fit une espece de confidence des sentimens qu'elle avoit eus pour le Comte de Guiche, dont elle luy jura que tout le crime avoit esté dans l'intention, et qu'il falloit pardonner le premier egarement d'une jeune personne à qui le manque d'experience fait faire d'ordinaire ces sortes de demarches, mais que les bontez qu'elle reconnoissoit qu'il avoit pour elle l'empescheroient de retomber dans de pareilles foiblesses.

Moliere, persuadé de sa vertu par ses larmes, luy fit mille excuses de son emportement, et luy remonstra avec douceur que ce n'estoit pas assez pour la reputation, que la pureté de la conscience nous justifiast, qu'il falloit encore que les apparences ne feussent pas contre nous, surtout dans un siecle où l'on trouvoit les esprits disposez à croire le mal et fort eloignez de juger des

choses avec indulgence. Il la quitta aussy touchée de ses remonstrances qu'une femme de son caractere le peut estre, et fit tout disposer pour leur retour à Paris. Elle eut dans leur voyage toute la complaisance qu'il pouvoit esperer, et il eust esté à souhaitter pour luy qu'il eust esté plus long; car sitost qu'il furent arrivez à Paris, elle recommença sa vie avec plus d'eclat que jamais, aidée des conseils de la Chasteauneuf, femme du portier qui ouvre presentement les loges à l'*Hostel de Guénégaud*.

Cette honneste confidente, qui avoit assez veu le monde pour en pouvoir parler, luy fit entendre qu'une jolie femme se perdoit par une attache que toute la terre pouvoit sçavoir; que, de plus, il y avoit des amants à craindre; que la pluspart des hommes ne se retirent pas aussy doucement que l'Abbé de Richelieu; qu'à l'esgard de la tendresse, c'estoit une erreur dont il falloit se corriger comme nuisible à la fortune, et qu'elle ne devoit songer qu'à profiter de sa jeunesse; que, si elle vouloit s'en remettre à sa prudence, elle conduiroit ses intrigues d'une maniere si secrette, qu'on ne le sçauroit jamais, et qu'elle pouvoit compter sur sa discretion, qui estoit à toute espreuve. La Moliere, en l'embrassant, luy promit de suivre ses avis : elle en a depuis si bien profité qu'elle n'a jamais refusé d'amants de la main de la

Chasteauneuf, pendant qu'elle faisoit languir un nombre infiny de sots qui la croyoient d'une vertu sans exemple.

Moliere, averty, par des gens mal intentionnez pour son repos, de la conduite de son espouse, renouvella ses plaintes avec plus de violence qu'il n'avoit encore fait ; il la menaça mesme de la faire enfermer. La Mollere, outragée de ces reproches, pleura, s'evanouit, et obligea son mary, qui avoit un grand foible pour elle, à se repentir de l'avoir mise en cet estat. Il s'empressa fort de la faire revenir en la conjurant de considerer que l'amour seul avoit causé son emportement, et qu'elle pouvoit juger du pouvoir qu'elle avoit sur son esprit, puisque, malgré tous les sujets qu'il avoit de se plaindre d'elle, il estoit prest de luy pardonner, pourveu qu'elle eust une conduite plus reservée.

Un espoux si extraordinaire auroit pû luy donner des remords et la rendre sage ; sa bonté fit un effet tout contraire, et la peur qu'elle eut de ne pas retrouver une si belle occasion de s'en separer luy fit prendre un ton fort haut, luy disant qu'elle voyoit bien par qui ces faussetez luy estoient inspirées ; qu'elle estoit rebutée de se voir tous les jours accusée d'une chose dont elle estoit innocente ; qu'il n'avoit qu'à prendre des mesures pour une separation, et qu'elle ne pouvoit plus souffrir un homme

qui avoit tousjours conservé des liaisons particulieres avec la De Brie qui demeuroit dans leur maison et n'en estoit point sortie depuis leur mariage.

Les soins que l'on prit pour apaiser la Moliere furent inutiles ; elle conçeut, dès ce moment, une aversion terrible pour son mary, et, lorsqu'il se vouloit servir des privileges qui luy estoient deus par le mariage, elle le traittoit avec le dernier mespris. Enfin elle porta les choses à une telle extresmité que Moliere, qui commençoit à s'appercevoir de ses meschantes inclinations, consentit à la rupture qu'elle demandoit incessamment depuis leur querelle ; si bien que, sans arrest du Parlement, ils demeurerent d'accord qu'ils n'auroient plus d'habitude ensemble.

Cependant ce ne fut pas sans se faire une fort grande violence que Moliere resolut de vivre avec elle dans cette indifference ; et si la raison luy faisoit regarder sa femme comme une personne que sa conduite rendoit indigne des caresses d'un honneste homme, sa tendresse luy faisoit envisager la peine qu'il auroit de la voir, sans se servir des privileges que donne le mariage.

Il y resvoit, un jour, dans son jardin d'Auteuil, quand un de ses amis, nommé Chapelle, qui s'y venoit promener par hasard, l'aborda et le trouva plus inquiet que de coustume. Il luy

en demanda plusieurs fois le sujet. Moliere, qui eut quelque honte de se sentir si peu de constance pour un malheur si fort à la mode, resista autant qu'il put ; mais, comme il estoit alors dans une de ces plenitudes de cœur si conneues par les gens qui ont aimé, il ceda à l'envie de se soulager, et avoua de bonne foy à son amy, que la maniere dont il estoit forcé d'en user avec sa femme estoit la cause de l'accablement où il se trouvoit.

Chapelle, qui le croyoit estre au-dessus de ces sortes de choses, le railla de ce qu'un homme comme luy, qui sçavoit si bien peindre le foible des autres hommes, tomboit dans celuy qu'il blasmoit tous les jours, et luy fit voir que le plus ridicule de tous estoit d'aimer une personne qui ne respond pas à la tendresse qu'on a pour elle.

« Pour moy, luy dit-il, je vous avoüe que si j'estois assez malheureux pour me trouver en pareil estat, et que je fusse fortement persuadé que la personne que j'aimerois accordast des faveurs à d'autres, j'aurois tant de mespris pour elle qu'il me gueriroit infailliblement de ma passion. Encore, avez-vous une satisfaction que vous n'auriez pas, si c'estoit une maistresse, et la vengeance, qui prend ordinairement la place de l'amour dans un cœur outragé, vous peut payer tous les chagrins que vous cause vostre espouse, puisque vous n'avez qu'à la

faire enfermer ; ce sera mesme un moyen asseuré de vous mettre l'esprit en repos. »

Moliere, qui avoit escouté son amy avec assez de tranquillité, l'interrompit pour luy demander s'il n'avoit jamais esté amoureux.

« Ouy, luy respondit Chapelle, je l'ay esté comme un homme de bon sens doit l'estre, mais je ne me serois pas fait une si grande peine pour une chose que mon honneur m'auroit conseillé de faire, et je rougis pour vous de vous trouver si incertain.

— Je vois bien que vous n'avez encore rien aimé, luy respondit Moliere, et vous avez pris la figure de l'amour pour l'amour mesme. Je ne vous rapporteray point une infinité d'exemples qui vous feroient connoistre la puissance de cette passion ; je vous feray seulement un recit fidelle de mon embarras, pour vous faire comprendre combien on est peu maistre de soy, quand elle a une fois pris sur nous l'ascendant que le temperament luy donne d'ordinaire. Pour vous respondre sur la connoissance parfaite que vous dites que j'ay du cœur de l'homme, par les portraits que j'en expose tous les jours au public, je demeureray d'accord que je me suis estudié autant que j'ay pû à connoistre leur foible ; mais si ma science m'a appris qu'on pouvoit fuir le peril, mon experience ne m'a que trop fait voir qu'il estoit impossible de l'eviter. J'en juge tous les jours par moy-

mesme : je suis né avec la derniere disposition à la tendresse, et, comme tous mes efforts n'ont pû vaincre les penchans que j'avois à l'amour, j'ay cherché à me rendre heureux, c'est-à-dire autant qu'on peut l'estre avec un cœur sensible. J'estois persuadé qu'il y avoit fort peu de femmes qui meritassent un attachement sincere ; que l'interest, l'ambition et la vanité sont le nœud de toutes leurs intrigues. J'ay vouleu que l'innocence de mon choix me respondist de mon bonheur : j'ay pris ma femme, pour ainsy dire, dès le berceau ; je l'ay elevée avec des soins qui ont fait naistre des bruits dont vous avez sans doute entendeu parler ; je me suis mis en teste que je pourrois luy inspirer par habitude des sentimens que le tems ne pourroit detruire, et je n'ay rien oublié pour y parvenir. Comme elle estoit encore fort jeune quand je l'espousay, je ne m'aperçeus pas de ses meschantes inclinations, et je me creus un peu moins malheureux que la pluspart de ceux qui prennent de pareils engagemens ; aussy, le mariage ne rallentit point mes empressemens, mais je luy trouvay, dans la suitte, tant d'indifference que je commençay à m'appercevoir que toutes mes precautions avoient esté inutiles, et que ce qu'elle sentoit pour moy estoit bien esloigné de ce que j'aurois souhaitté pour estre heureux. Je me fis à moy-mesme des reproches sur une delicatesse qui me sembloit

ridicule dans un mary, et j'attribuay à son humeur ce qui estoit un effet de son peu de tendresse pour moy. Je n'eus que trop de moyens de me convaincre de mon erreur, et la folle passion qu'elle eut peu de tems après pour le Comte de Guiche fit trop de bruit pour me laisser dans cette tranquillité apparente. Je n'espargnay rien à la premiere connoissance que j'en eus, pour me vaincre moy-mesme dans l'impossibilité que je trouvay à la changer ; je me servis, pour cela, de toutes les forces de mon esprit : j'appelay à mon secours tout ce qui pouvoit contribuer à ma consolation ; je la consideray comme une personne de qui tout le merite estoit dans l'innocence et qui, par cette raison, n'en conservoit plus depuis son infidelité. Je pris, dès lors, resolution de vivre avec elle comme un honneste homme qui a une femme coquette et qui en est bien persuadé, quoyqu'on puisse dire que sa meschante conduite ne doive point contribuer à luy oster sa reputation. Mais j'eus le chagrin de voir qu'une personne sans grande beauté, qui doit le peu d'esprit qu'on luy trouve à l'education que je lui ay donnée, detruisoit en un instant toute ma philosophie ; sa presence me fit oublier mes resolutions, et les premieres parolles qu'elle me dit pour sa deffense, me laisserent si convaincu que mes soupçons estoient mal fondez que je luy demanday pardon d'avoir esté si

credule. Mes bontez ne l'ont point changée. Je me suis donc determiné à vivre avec elle, comme si elle n'estoit pas ma femme. Mais si vous sçaviez ce que je souffre, vous auriez pitié de moy ; ma passion est veneue à un tel point quelle va jusqu'à entrer avec compassion dans ses interests ; et, quand je considere combien il m'est impossible de vaincre ce que je sens pour elle, je me dis en mesme tems qu'elle a peut-estre la mesme difficulté à detruire le penchant qu'elle a d'estre coquette, et je me trouve plus de disposition à la plaindre qu'à la blasmer. Vous me direz sans doute qu'il faut estre poëte pour aimer de cette maniere ? Mais, pour moy, je crois qu'il n'y a qu'une sorte d'amour, et que les gens qui n'ont point senty de semblables delicatesses n'ont jamais aimé veritablement : toutes les choses du monde ont du rapport avec elle dans mon cœur ; mon idée en est si fort occupée que je ne sçay rien en son absence qui me puisse divertir ; quand je la vois, une emotion et des transports qu'on peut sentir, mais qu'on ne sçauroit exprimer, m'ostent l'usage de la reflexion ; je n'ay plus d'yeux pour ses deffauts, il m'en reste seulement pour tout ce qu'elle a d'aimable. N'est-ce pas le dernier point de folie ? et n'admirez-vous pas que tout ce que j'ay de raison ne serve qu'à me faire connoistre ma foiblesse, sans en pouvoir triompher ?

— Je vous avoüe, à mon tour, luy dit son amy, que vous estes plus à plaindre que je ne pensois ; mais il faut tout esperer du tems. Continuez cependant à vous faire des efforts : ils feront leur effet, lorsque vous y penserez le moins. Pour moy, je vais faire des vœux pour que vous soyez bientost content. »

Il se retira et laissa Moliere, qui resva encore fort longtems aux moyens d'amuser sa douleur ; mais, comme son cœur ne pouvoit estre sans occupation, il s'alla mettre en teste de s'attacher au jeune Baron, dans l'esperance de trouver plus de solidité dans l'esprit des hommes que dans celuy des femmes. Mais quand on est de bonne foy, on court tousjours le risque d'estre la duppe des intrigues, et cette derniere espreuve de son malheur luy fit bien connoistre qu'on ne trouve guère de fidelité, et que l'esprit de tromperie est commun dans les deux sexes.

Il tenoit Baron chez luy comme son enfant, n'espargnant rien pour le faire paroistre, et cultivant avec des soins extresmes les dispositions qu'il avoit à devenir bon Comedien ; il le gardoit à veüe, dans l'esperance d'en estre le seul possesseur. De quoy luy servoit tout cela ? Il estoit escrit dans le Ciel qu'il seroit cocu de toutes les manieres, et Baron prenoit tous les soins imaginables de justifier son etoile.

Le Duc de Bellegarde fut un de ses plus re-

doutables rivaux. L'amour qu'il avoit pour Baron alloit jusqu'à la profusion : il luy fit present d'une espée dont la garde estoit d'or massif, et rien ne luy estoit cher de ce qu'il pouvoit souhaitter. Moliere, s'en estant apperçeu, fut trouver Baron jusque dans son lit, et, prenant un ton d'authorité pour empescher la suitte d'un commerce qui le desesperoit, il luy representa que ce qui se passoit entre eux ne pourroit luy faire aucun tort, parce qu'il cachoit son amour sous le nom de bonne amitié, mais qu'il n'en estoit pas de mesme du Duc ; que cela le pourroit perdre entierement, surtout dans l'esprit du Roy, qui avoit une horreur extresme pour toute sorte de debauche, et principalement pour celle-là ; que, pour luy, il estoit resoleu de l'abandonner, s'il ne vouloit suivre ses avis, qui ne tendoient qu'à le rendre heureux. Il accompagna ses reprimandes de quelques presens et fit promettre à Baron qu'il ne verroit plus le Duc.

Moliere se creut au comble de sa felicité par cette asseurance. Mais ce bonheur ne fut pas de longue durée, et sa femme, qui estoit née pour le faire enrager, vint troubler ses nouvelles amours. Tant qu'elle avoit demeuré avec son mary, elle avoit haï Baron comme un petit etourdy qui les mettoit fort souvent mal ensemble par ses rapports ; et, comme la haine aveugle aussy bien que les autres

passions, la sienne l'avoit empeschée de le trouver joly. Mais quand ils n'eurent plus d'interest à demesler, et qu'elle luy eust entierement abandonné la place, elle commença à le regarder sans prevention, et trouva qu'elle en pouvoit faire un amusement agreable.

La piece de *Psyché*, que l'on jouoit alors, seconda heureusement ses desseins, et donna naissance à leur amour. La Moliere representoit *Psyché* à charmer, et Baron, dont le personnage estoit *L'Amour*, y enlevoit les cœurs de tous les spectateurs. Les louanges communes que l'on leur donnoit les obligerent de s'examiner de leur costé avec plus d'attention et mesme avec quelque sorte de plaisir. Baron n'est pas cruel ; il se fut à peine apperçeu du changement qui s'estoit fait dans le cœur de la Moliere en sa faveur, qu'il y respondit aussytost. Il fut le premier qui rompit le silence par le compliment qu'il luy fit sur le bonheur qu'il avoit d'avoir esté choisy pour representer son amant ; qu'il devoit l'approbation du public à cet heureux hazard ; qu'il n'estoit pas difficile de jouer un personnage que l'on sentoit naturellement, et qu'il seroit tousjours le meilleur Acteur du monde, si l'on disposoit les choses de la mesme maniere. La Moliere respondit que les louanges qu'on donnoit à un homme comme luy estoient deües à son merite, et qu'elle n'y avoit nulle part ; que, cependant, la galanterie d'une

personne qu'on disoit avoir tant de maistresses ne la surprenoit pas, et qu'il devoit estre aussy bon Comedien auprès des Dames qu'il l'estoit sur le Theatre. Baron, à qui cette maniere de reproche ne deplaisoit pas, luy dit, de son air indolent, qu'il avoit, à la verité, quelques habitudes que l'on pouvoit nommer bonnes fortunes, mais qu'il estoit prest de luy tout sacrifier, et qu'il estimeroit davantage la plus simple de ses faveurs que le dernier emportement de toutes les femmes avec qui il estoit bien et dont il luy nomma les noms par une discretion qui luy est naturelle. La Moliere fut enchantée de cette preference, et l'amour-propre, qui embellit tous les objets qui nous flattent, luy fit trouver un appas sensible dans le sacrifice qu'il luy offroit de tant de rivales ; et il y a de l'apparence qu'ils se feussent aimez longtems, si la jalousie de leur merite ne les eust pas brouillez.

Quoyque la Moliere aimast Baron, elle n'avoit pas perdeu l'envie de faire des conquestes nouvelles, et le soin de plaire l'occupoit au moins autant que sa passion. Baron, de son costé, qui ne trouvoit dans la Moliere qu'un plaisir sans utilité, n'avoit eu garde de bannir ses soupirants, esperant ainsy tous deux conserver le commode, l'agreable et le necessaire. Mais cette politique ne leur reussit pas, et ils s'apperçeurent bientost que deux personnes de mesme mestier peuvent difficilement s'accor-

der ensemble. La Moliere, qui estoit la personne du monde la plus preveneue de sa beauté, sentit quelque honte de voir que son amant luy venoit en concurrence et luy enlevoit tous ses adorateurs : elle luy en fit de cruels reproches, qu'elle pretexta du chagrin qu'elle avoit de ce qu'un homme pour qui elle faisoit paroistre de l'estime s'abandonnoit à une si horrible debauche.

Baron, tout en colere, luy respondit que ce n'estoit pas l'amour qui la faisoit parler, mais la rage de voir que, par ses assiduitez, il esloignoit tous ses rivaux ; qu'il voyoit bien qu'elle ne pouvoit plus se contenir; que, neantmoins, il falloit prendre des pretextes de rupture plus honnestes que ceux dont elle authorisoit ses reproches ; qu'elle devoit sçavoir qu'il n'estoit pas d'humeur à la contraindre, et qu'il luy promettoit de ne jamais mettre d'obstacle à l'envie qu'elle avoit d'estre coquette. Ils se dirent encore plusieurs choses ourtageantes, et ne laisserent pas de se raccommoder avant de se quitter, mais ce fut pour peu de tems, car la jalousie que le merite inspire fait des ennemis irreconciliables, de sorte que leur premiere antipathie devint plus forte qu'auparavant.

Moliere eut quelque satisfaction de les voir desunis, et reprit pour Baron, malgré son ingratitude, ses soins accoustumez, mais pourtant avec moins d'attache. La certitude où il estoit

que tout l'esprit et tout le merite imaginables ne sçauroient nous garantir de certains evenemens, luy avoit donné un degoust extresme pour toutes les choses de la vie : il n'avoit point alors de plus grand plaisir que sa maison d'Auteuil, où il avoit mis sa fille.

La mere de la Moliere fut si desolée de ce mauvais menage, qu'elle tomba malade et mourut peu de tems après ; mais, ny la mort de la Bejart, ny la melancholie de Moliere n'interrompirent point les plaisirs de son espouse. L'Abbé de Lavau et plusieurs de ce mesme caractere se mirent en frais pour la desennuyer. Lavau fut un des plus cheris jusqu'à la mort de Moliere, qui arriva d'une maniere toute surprenante.

Il y avoit longtems qu'il se trouvoit fort incommodé : ce qu'on attribuoit au chagrin de son mauvais menage et plus encore au grand travail qu'il faisoit. Un jour qu'il devoit jouer *Le Malade imaginaire*, piece nouvelle alors et la derniere qu'il avoit composée, il se trouva fort mal avant que de commencer, et fut près de s'excuser de jouer, sur sa maladie. Cependant, comme il eust veu la foule du monde qui estoit à cette representation et le chagrin qu'il y avoit de le renvoyer, il s'efforça et joüa presque jusqu'à la fin, sans s'appercevoir que son incommodité fust augmentée. Mais, dans l'endroit où il contrefaisoit le mort, il demeura si foible

qu'on creut qu'il l'estoit effectivement, et on eut mille peines à le relever. On luy conseilla, pour lors, de ne point achever et de s'aller mettre au lit ; il ne laissa pas, pour cela, de vouloir finir, et, comme la piece estoit fort avancée, il creut pouvoir aller jusqu'au bout sans se faire beaucoup de tort. Mais le zele qu'il avoit pour le public eut une suitte bien cruelle pour luy ; car, dans le tems qu'il disoit *de la rhubarbe et du séné*, dans la *Ceremonie des Medecins*, il luy tomba du sang de la bouche ; ce qui ayant extresmement effrayé les spectateurs et ses camarades, on l'emporta chez luy fort promptement, où sa femme le suivit dans sa chambre. Elle contrefit du mieux qu'elle put la personne affligée ; mais tout ce qu'on employa ne servit de rien : il mourut en fort peu d'heures, après avoir perdeu tout son sang, qu'il jetoit avec abondance par la bouche, et laissa ainsy le Theatre exposé à l'audace de tant de miserables Autheurs dont il est maintenant la proye.

Tous les habiles gens eurent un regret sensible de sa mort ; ses camarades la sentirent vivement ; à l'esgard de sa femme, elle marqua autant de douleur qu'auroit pû faire une plus honneste personne en une semblable occasion ; et, comme les derniers devoirs sont tousjours ceux qu'une espouse rend avec plus de plaisir à son espoux, elle fit tous ses efforts pour s'en acquitter dignement. Elle conneut pourtant,

peu de jours après, qu'on souhaitte souvent des choses desavantageuses, et les suittes de cette mort l'obligerent à regretter Moliere de bonne foy. Aussytost qu'il fust expiré, La Thorilliere, la Beauval et Baron, voyant qu'ils avoient perdeu leur meilleur appuy, quittèrent le *Palais-Royal* pour aller à l'*Hostel de Bourgogne*, et la Moliere fut contrainte, pour restablir sa troupe, d'y faire entrer, faute de meilleurs Acteurs, Guerin, qui est maintenant son mary, et la Guyot, dont les interests estoient communs alors de toute maniere. Pour comble de malheur, Lully, qui se servit de cette occasion pour demander au Roy la salle du *Palais-Royal*, qu'il obtint pour son *Opéra*, la reduisit, elle et sa troupe, à prendre l'*Hostel de Guénégaud*, où presentement les deux troupes sont reunies.

D'abord qu'elle fut au fauxbourg Saint-Germain, Du Boulay en devint amoureux : il est homme assez du monde et sçavoit à peu près l'air du bureau. Il commença donc à offrir à nostre veuve ce qu'il creut le pouvoir rendre agreable. Ses offres furent si considerables que la Moliere, charmée, en fut faire confidence à la Chasteauneuf, pour sçavoir quelle conduite elle devoit tenir pour l'engager à augmenter la somme. Mais la Chasteauneuf, qui jugea de l'amour de Du Boulay par sa liberalité, luy dit qu'il falloit bien se garder de luy rien permettre ; qu'il paroissoit assez amoureux pour l'es-

pouser, si elle se menageoit avec esprit; que cela n'estoit pas sans exemple, et que tout le secret estoit de l'engager d'une maniere qu'il ne pust s'en deffendre. La Moliere entra avec feu dans ses sentimens, et l'envie de devenir femme de Du Boulay luy fit trouver aisée une chose qui luy eust pareu très-difficile, pour peu qu'elle eust consulté sa raison. Mais l'ambition luy faisoit fermer les yeux sur la justice qu'elle auroit deu se rendre à elle-mesme; elle convint avec sa confidente de ce qu'il falloit faire pour reussir dans cette entreprise. La Chasteauneuf luy dit que le plus seur estoit d'estre cruelle et de luy refuser jusqu'à la plus simple faveur; que, neantmoins, il falloit que ce fust d'une maniere qu'il eust lieu de croire que c'estoit sa seule vertu qui donnoit des bornes à la tendresse qu'elle avoit pour luy. La Moliere approuva ce conseil, et, lorsque Du Boulay venoit chez elle, elle le recevoit d'un air si obligeant qu'aux dernieres preuves d'amour près, il ne pouvoit se plaindre d'elle.

Cependant cela ne suffit pas pour un homme qui s'estoit flatté de tout obtenir aisement; il s'appercevoit que l'intention de la Demoiselle estoit de l'amuser, et la peur qu'il eut d'en estre la duppe le determina à vouloir s'en expliquer. Il fut, une après-disnée, chez elle, dans ce dessein. Il trouvoit qu'elle se paroit extraordinairement pour une veuve, et, ayant pris ce

grand soin de sa beauté à mauvais augure pour son amour, il luy dit avec un visage assez chagrin :

« Nos vœux sont bien differents, Mademoiselle, et, du brillant dont vous estes aujourd'huy, vous souhaitteriez que tout le monde vous pust voir ; et moy, qui crains tousjours qu'il n'en vienne quelqu'un plus heureux que moy, je voudrois estre le seul à qui ce bonheur fust permis. »

La Moliere, qui luy vouloit faire valoir jusqu'à la moindre honnesteté qu'elle luy faisoit, luy respondit avec une fierté de commande : « Il est vray que vous avez sujet de vous plaindre de moy, et je n'ay pas pour vous des distinctions assez obligeantes ! Voilà comme vous estes tous faits: plus on vous donne et moins vous estes contents. Si les femmes estoient raisonnables, elles traitteroient tous les hommes avec la mesme indifference, et j'ay envie, ajouta-t-elle, d'en user de cette maniere, afin que le droit de preference ne fasse point d'ennemis de mes amants. — Vous vous faites grand tort, repartit Du Boulay, si vous croyez que les demy-bontez que vous avez pour moy soient capables de me satisfaire ; il faudroit, pour cela, que vous fussiez faite autrement, ou que ma passion fust moins violente ; et, quand on est aussy amoureux que je le suis, on compte pour rien ce qui n'est pas la possession de ce

TAYLOR INST.-OXFORD

qu'on aime. Je sçay que je ne puis l'esperer par mon merite, mais si vous devez recompenser le plus sincere de ceux qui vous adorent, ce que je sens pour vous me respond de ma felicité. — Vous ne sçavez pas ce vous demandez, reprit la Moliere, et pour peu que vostre passion vous plaise, vous devriez craindre de la voir finir, comme elle feroit infailliblement, si vous n'aviez plus rien à souhaitter. Comme l'amour ne se soutient que par le desir, qui cause toute nostre ardeur, il meurt aussytost qu'il est satisfait. Du moins, jusqu'à present, je n'ay point veu d'amants fidelles quand ils sont heureux. Eh! comment, poursuivit-elle, peut-on avoir des impatiences et des transports pour une chose dont on est le maistre, et que peut-on souhaitter, quand on est satisfait ?— De l'estre tousjours, ma belle, s'ecria Du Boulay! Si, jusqu'à present, vous n'avez point trouvé d'amants constants, vous avez en moy de quoy faire un miracle. Estant fortement persuadé qu'on ne peut vous posseder sans se croire le plus heureux de tous les hommes, il est trop naturel de vouloir l'estre tousjours. Eh! quoy! pour une delicatesse, que je n'ose nommer bizarre, voudriez-vous m'oster l'espoir de passer le reste de ma vie à vous adorer ? »

Il se jeta, en mesme tems, à ses genoux, et l'anima si fort par ses caresses, qu'elle estoit preste d'obeir à son temperament, qui ne la

porte pas à la cruauté, si l'adroite confidente, qui ne se fioit pas trop à la parolle que la Demoiselle luy avoit donnée d'estre severe, ne fust veneue troubler leur conversation. Du Boulay en fut si outragé qu'il sortit aussytost sans prendre congé de personne ; ce qui deconcerta fort la Moliere.

La Chasteauneuf estoit trop habile en ces sortes de matieres pour n'avoir pas compris d'abord ce qui avoit causé la fureur de ce depart precipité. Elle feignit pourtant de vouloir s'en esclaircir, et demanda à la Moliere à quel point elle en estoit avec son amant. La Demoiselle, qui avoit toute confiance en la Chasteauneuf, luy dit à peu près les choses comme elles s'estoient passées : ce qui luy fit voir qu'il estoit homme plus difficile à surprendre qu'elle ne s'estoit imaginé. C'est pourquoy elle recommanda à la Moliere de se tenir ferme sur le pied de la vertu, et qu'elle voyoit sa fortune en assez bon chemin, pourveu qu'elle n'y mist point d'obstacle par sa facilité ; surtout qu'elle evitast de se trouver seule avec Du Boulay, parce qu'il est dans la vie des momens fascheux dont on ne peut respondre, et que la prudence ne vouloit pas qu'on se fiast trop à soy dans ces sortes d'occasions. La Moliere luy confirma la promesse qu'elle luy avoit faite de ne rien permettre à Du Boulay, sans les formalitez dont elles estoient conveneues, et que, du

moins, si la chose manquoit, elle n'auroit pas à se reprocher que ce fust par sa faute. « C'est le mieux que vous puissiez faire, luy dit la Chasteauneuf, et je suis fort trompée si vous n'y reussissez pas, car je ne sçay quoy me dit que vous devez estre la plus heureuse personne du monde. »

La Guyot, qui venoit faire sa cour à la Moliere, dont elle avoit besoin, les fit changer de discours, et la Chasteauneuf s'en alla pour les laisser parler en liberté des affaires de leur troupe.

Cependant Du Boulay, qui croyoit que son bonheur n'avoit esté retardé que par la seule presence de la confidente, se rendit le lendemain chez la Moliere avec des impatiences qu'il est aisé de se figurer, esperant la retrouver dans les mesmes dispositions qu'il l'avoit laissée : il se faisoit des avant-gousts plus grands que le plaisir mesme ; il s'estoit mis le plus magnifique qu'il luy avoit esté possible, et estoit allé chez elle deux heures plus tost qu'à son ordinaire. Mais il fut bien surpris de la trouver dans un serieux qui auroit glacé l'Amour mesme. Elle s'estoit desjà repentie de la complaisance qu'elle avoit eue la veille, quoyqu'elle eust esté presque involontaire, et que les seuls mouvemens de la nature la lui eussent inspirée plustost que ce qu'elle sentoit pour Du Boulay. Ainsy, pour effacer la mauvaise opinion qu'il auroit pû con-

cevoir de sa facilité le jour d'auparavant, elle prit un caractere de fierté qui luy pust entierement oster l'esperance de venir au comble de ses souhaits que par des voies honnestes.

Du Boulay fut surpris de ce grand serieux ; mais, comme il la connoissoit capricieuse, il n'en descouvrit pas le mystere, et tascha seulement, par ses caresses ordinaires, à la faire revenir de sa mauvaise humeur. Il luy en fit mesme qui luy pareurent trop vives pour ce qu'elle s'estoit proposé ; elle s'en deffendit au commencement avec quelque espece de douceur, mais, comme elle vit qu'il continuoit avec la mesme ardeur, elle se mit fort en colere, luy disant qu'elle voyoit bien qu'il estoit du nombre de ceux qui se mettent dans l'esprit qu'il n'y a pas une Comedienne qui ait de la vertu.

« Sçachez, luy dit-elle, que si les manieres honnestes que j'ay eues pour vous vous ont fait croire que vous pouviez tout obtenir de moy, j'en useray à l'avenir d'une maniere qui vous fera connoistre que vous vous estes bien trompé dans cette pensée. — Je suis au desespoir de vous avoir faschée, luy dit Du Boulay ; mais il faut pardonner quelque chose à la passion qui fait que je ne suis pas maistre de moy-mesme, lorsque je vous vois. -- Vous ne m'aimez pas tant que vous dites, reprit la Moliere ; il me faudroit d'autres preuves pour me le persuader. — Quelle injustice ! reprit Du Boulay. Quoy !

toutes mes assiduitez, mes soins ne sont pas des marques d'une veritable passion ? Eh! quelles autres preuves pourriez-vous souhaitter pour estre entierement convaincue de ce que je sens pour vous ? »

La Moliere demeura quelque tems sans luy respondre, et, tout d'un coup, prenant la parole : « Croyez-vous, dit-elle, que toutes les raisons que vous m'opposez soient suffisantes pour me prouver vostre amour ? Y a-t-il un homme dans le monde qui ne se fasse un plaisir d'avoir des faveurs d'une femme qu'il trouve aimable ? Et ne sçait-on pas qu'on n'y peut parvenir que par des soins que l'on prend de luy plaire ? Je puis croire que vous avez ces mesmes sentimens pour moy, et, si vous voulez que je les croye plus tendres et plus desinteressez, faites ce qu'il faut, afin que je n'en puisse douter, ou prenez le party de me laisser en repos, car je vous dis aujourd'huy pour la derniere fois qu'on ne peut rien esperer de moy du costé de la galanterie. »

Ce discours estonna Du Boulay et luy ouvrit les yeux sur les intentions de la Moliere. Il vit bien qu'elle s'estoit flattée d'une chose à laquelle il n'avoit nulle disposition. Neantmoins, il eut de la joye de sa folie et resoleut de la laisser dans son erreur, pour en profiter en luy donnant un peu d'esperance. Il ne faisoit pas de scrupule d'abuser de sa credulité — ce n'est plus

le tems d'en avoir pour si peu de chose — si bien, qu'il se jeta à ses pieds, où il luy jura que, puisqu'elle joignoit à tant de charmes une vertu si delicate, cela le pourroit determiner à luy donner des asseurances qui luy prouveroient ce qu'il taschoit en vain de luy persuader. Il ajouta, d'un air qui luy paroissoit fort naturel, qu'il se feroit une joye de contribuer à la fortune d'une si aimable personne, et qu'il souhaitteroit que la sienne fust plus considerable, afin de la rendre plus heureuse ; mais qu'il ne pouvoit luy sacrifier que les choses dont il estoit le maistre, et qu'il s'estimeroit au comble de son bonheur, si elle vouloit bien s'en contenter.

On peut aisement s'imaginer combien la Moliere estoit flattée par le discours de Du Boulay. Elle luy protesta, à son tour, qu'il estoit celuy de tous les hommes pour qui elle avoit le plus de penchant, et qu'il auroit tout lieu d'estre content de sa tendresse, quand elle pourroit luy en donner des marques avec bienseance. « Eh quoy ! Mademoiselle, qui vous peut arrester, après les asseurances que je vous donne que vous serez satisfaite dans peu de jours ? Doutez-vous de la verité de ce que je dis, et suis-je un homme à vouloir vous tromper ? »

D'un costé, elle craignoit que sa facilité ne rebutast Du Boulay ; de l'autre, elle appre-

hendoit qu'il ne creust qu'elle n'avoit nulle inclination pour luy, comme il estoit vray, et qu'elle ne cherchoit que son elevation. Il remarqua son incertitude ; c'est pourquoy, voulant achever de la determiner entierement à ce qu'il souhaittoit, il feignit d'estre fasché de ce qu'elle le refusoit, après la promesse qu'il venoit de luy faire. « Je suis bien malheureux, luy dit-il, de voir que vous ajoutez si peu de foy à ma parole, et j'ay peine à croire que vous voulez vous resoudre à passer vostre vie avec un homme que vous estimez assez peu pour douter de ce qu'il vous dit. Je vois bien qu'il faut me resoudre à ne vous jamais voir, puisque je ne puis vaincre vostre indifference. »

Il voulut s'en aller, en disant cela ; mais la Moliere, qui craignoit qu'il ne fust effectivement fasché, l'arresta malgré luy ; et, comme elle vit qu'elle ne pouvoit l'appaiser qu'en ne luy refusant rien, elle fut assez credule pour se laisser aller, sur l'asseurance que Du Boulay luy reitera qu'il la satisferoit avant qu'il fust peu de jours. Il se retira ainsy le plus content du monde, en laissant de son costé la Moliere fort satisfaite du pouvoir de ses charmes.

Elle fut trouver la Chasteauneuf, à qui elle parla de son mariage comme d'une chose faite, en luy promettant que le changement de sa fortune ne changeroit jamais l'amitié qu'elle avoit pour elle, et que, n'aimant point Du Boulay

avec assez de passion pour luy garder une fidelité à toute espreuve, elle auroit tousjours besoin d'elle pour se conduire, et qu'elle la prioit de ne luy pas refuser ses soins toutes les fois qu'elle en auroit besoin. « L'inclination que j'ay à vous rendre service ne peut finir par vostre mariage, luy dit la Chasteauneuf ; mais il n'est pas tems de songer à une nouvelle intrigue, et il faut du moins observer quelque regularité dans ces commencemens. Mais pressez vivement la chose. »

La Chasteauneuf gouvernoit la Moliere si absolument, qu'elle suivoit de point en point tout ce qu'elle luy recommandoit, ou se contraignoit autant qu'il luy estoit possible : elle pressoit continuellement Du Boulay de luy tenir parole. Il luy donnoit tous les jours quelque nouvelle excuse, tantost sur les oppositions que sa famille luy pourroit apporter, si l'on ne menageoit cette affaire delicatement ; une autre fois, il luy disoit que, n'ayant plus rien à menager quand elle sera sa femme, il craignoit qu'elle n'eust pas pour luy toute la complaisance qu'il pourroit souhaitter. Enfin, fatigué des importunitez de la Moliere, il luy declara que, quoyqu'il eust pour elle toute la passion imaginable, des raisons puissantes ne luy permettoient pas de la contenter sur le chapitre du mariage.

Cet aveu sincere surprit la Demoiselle, qui

avoit creu de bonne foy Du Boulay assez amoureux pour l'espouser. Elle ne fut point maistresse de la colere que la connoissance d'avoir esté trompée luy donna, et, dans la violence de ses mouvemens, elle le traitta comme le dernier de tous les hommes : après l'avoir appelé mille fois *scelerat*, *perfide*, et luy avoir juré qu'il auroit tout lieu de se repentir d'avoir abusé de sa facilité, elle le chassa, en luy deffendant de revenir jamais chez elle.

Du Boulay, qui n'avoit pas respondeu un seul mot à toutes ses menaces, se retira tout doucement, pour ne la pas aigrir davantage ; il luy escrivit le lendemain la lettre du monde la plus passionnée, où il la prioit de l'excuser si, luy connoissant trop de vertu pour consentir à le rendre heureux, sans la promesse qu'il luy avoit faite, il avoit esté forcé par son amour à se servir de cette ruse, qui devoit estre pardonnable dans cette occasion.

La Moliere, en femme habile, ne luy voulut point faire de response, sans consulter la Chasteauneuf, à qui elle avoua la faute qu'elle avoit faite d'avoir pû croire un homme sur sa parolle, mais que Du Boulay l'avoit si fort pressée, qu'il luy avoit esté impossible de s'en deffendre, et que ce seroit la derniere fois qu'elle manqueroit par un excès de confiance ; qu'elle la prioit de l'instruire de ce qu'elle avoit à faire ; qu'elle avoit fait reflexion, lorsque sa colere avoit esté

passée, qu'il n'estoit pas à propos de bannir Du Boulay, quand mesme il ne la devroit pas espouser, puisqu'il faisoit une despense assez considerable pour le vouloir conserver. La Chasteauneuf luy dit qu'il luy falloit escrire que, quelque resolution qu'elle eust prise contre luy, il ne luy estoit pas possible d'estre plus longtems sans le voir. La Moliere, à l'instant, luy escrivit ce billet :

Je ne veux plus me souvenir que vous m'avez offensée, puisque j'ay la foiblesse de vous aimer encore après la tromperie que vous m'avez faite ; je dois oublier le sujet que j'ay de me plaindre de vous, afin de rendre ma tendresse plus excusable, et je vous attens pour vous donner une grâce que l'amour doit signer.

Du Boulay accoureut au pieds de la belle, à qui il dit tout ce qu'il trouva de plus tendre. Il evita adroitement de luy parler du sujet qui les avoit mis mal ensemble : il luy proposa mille divertissemens, et, quoyqu'il ne soit pas fort liberal, sa passion l'avoit rendu prodigue pour la Moliere. Les festins et les bijoux estoient des preuves convaincantes que l'amour peut changer le temperament, et il en estoit si fort amoureux que leur commerce auroit duré longtems si la belle eust eu de la conduite. Mais ce qu'elle fit pour Guerin le degousta si fort, qu'il ne se souvint qu'à peine qu'il en eust esté amoureux, et voicy ce qui le degagea.

La Guyot, qui avoit esté appelée dans la troupe avec Guerin, qu'elle aimoit depuis cinq ans de la plus belle passion dont elle soit capable, menageoit la Moliere pour son interest et celuy de son amant, et luy donnoit souvent à manger, dans l'esperance de l'engager davantage. La Moliere, qui est d'un esprit fort extraordinaire, ne put souffrir une union qui luy sembloit parfaite; elle resoleut, pour la troubler, de donner de l'amour à Guerin. Pour cet effet, elle ne manquoit pas d'y aller tous les jours avec empressement, ce qui chagrinoit Du Boulay, qui l'attendoit souvent inutilement; mais elle croyoit son tems trop bien employé à faire une pareille conqueste, quoyque celuy pour qui elle prenoit tant de soins fust l'homme du monde qui le meritast le moins. Comme le merite ne peut rien contre le caprice et que nostre cœur est tousjours la duppe sur le choix, la Moliere, qui avoit assez d'usage pour avoir du discernement, ne laissa pas de trouver Guerin tout-à-fait comme il falloit pour luy plaire, et n'espargna rien pour l'enlever à la Guyot.

Guerin avoit aimé la Guyot de bonne foy; mais, comme il n'est rien que le tems n'use, il commençoit à n'avoir plus pour elle qu'une espece de bonne amitié pleine de tiedeur, qui est tousjours la suitte des longues habitudes. C'est pourquoy il s'aperçeut aisement des senti-

mens que la Moliere avoit pour luy, et la connoissance d'une chose qu'il n'eust jamais osé esperer luy donna une joye sensible et d'autant plus grande qu'il creut par ce moyen se maintenir avec agrement dans la troupe, où il n'estoit pas aimé avec justice. Il a dans l'esprit une certaine finesse qui tient de la bassesse d'ame. Il s'attacha à examiner le foible de la Moliere, afin de s'en rendre le maistre. Il n'eut pas de peine à connoistre qu'elle vouloit estre applaudie en tout, n'estre contredite en rien, et surtout qu'elle pretendoit qu'un amant fust soumis comme un esclave, si bien que Guerin, qui est capable des dernieres souplesses, pourveu qu'il y trouve son interest, n'eut pas de peine à l'aimer à sa maniere.

La premiere preuve de passion qu'il luy donna fut dans des repetitions que l'on faisoit de quelques pieces nouvelles. Il avoit coustume de donner la main à la Guyot, pour la conduire : un jour, il l'offrit à la Moliere, qui l'accepta après un demy-refus, ce qui allarma la Guyot qui, naturellement, est fort jalouse, de sorte que, lorsque son amant revint de conduire la Moliere, elle le querella avec violence, luy disant qu'il avoit apparemment oublié toutes les obligations qu'il luy avoit, pour en user d'une maniere si impertinente; luy, qui luy estoit redevable de sa fortune, puisqu'il devoit estre persuadé qu'on ne se seroit jamais avisé

d'aller rechercher une figure comme la sienne dans le fond d'une province, sans le refus qu'elle avoit fait d'entrer dans la troupe, si on ne l'y recevoit aussy, et que, pour reconnoissance, il y estoit à peine entré qu'il l'abandonnoit pour une guenon, elle, qui estoit une des plus jolies femmes du monde ! Guerin, le plus dissimulé de tous les hommes, et qui ne se sentoit pas assez bien avec la Moliere pour la quitter tout à fait, luy fit cent protestations qu'il l'aimoit tousjours, et que ce n'estoit que pour se maintenir tous deux dans la troupe, où la Moliere estoit la toute-puissante, qu'il luy rendoit ces sortes de devoirs, si bien que la Guyot, qui l'aimoit, se laissa persuader tout ce qu'il voulut ; aussy, continua-t-il tous ses soins pour la Moliere, qui les recevoit en femme à qui cela faisoit plaisir.

Mais Du Boulay n'en estoit pas plus satisfait : il trouvoit fort mauvais qu'elle fist mille avances à un malheureux, pendant qu'elle le traittoit avec la derniere indifference ; il luy en dit ses sentimens avec quelque colere ; elle, qui ne croyoit pas qu'un amant luy pust eschapper, luy respondit avec beaucoup d'aigreur qu'elle trouvoit fort mauvais qu'il censurast sa conduite ; qu'elle pretendoit estre maistresse de ses actions, et que, s'il voyoit quelque chose, chez elle, qui luy deplust, il estoit maistre de n'y plus revenir ; qu'il falloit l'aimer telle

qu'elle estoit ou la laisser en repos. Du Boulay esthonneste homme : il ne put souffrir un pareil traittement ; le mespris succeda à la pitié qu'il avoit eue de l'engagement de la Moliere ; il se determina à s'en retirer, malgré l'inclination qu'il avoit pour elle.

Dans un autre tems, la Moliere eust senty cette perte, mais le cœur de Guerin luy paroissoit quelque chose de si precieux, qu'elle ne se soucioit que de l'enlever à la Guyot. La Chasteauneuf, qui n'avoit pas mesme pretention qu'elle et qui voyoit bien ce que luy cousteroit cet entestement, fit tous ses efforts pour l'en detourner ; mais la Moliere reçeut, contre son ordinaire, si mal ses avis, qu'elles se brouillerent de maniere qu'elles ne sont pas encore aujourd'huy raccommodées.

Il arriva, dans ce mesme tems, une avanture à la Moliere qui augmenta extresmement son orgueil. Il y avoit une creature à Paris, appelée la Tourelle, qui luy ressembloit si parfaitement, qu'il estoit malaisé de ne s'y pas meprendre. Elle faisoit mesme mestier de galanterie que la Moliere, mais avec moins de bonheur : ce qui luy donna la pensée, voyant qu'elle luy ressembloit si bien, de passer pour la Moliere à ceux qui n'avoient pas grand commerce avec elle. Elle voulut essayer par là si sa fortune n'augmenteroit point. La chose luy reüssit si bien pendant

quelques mois que tout le monde y estoit trompé.

Un President de Grenoble, nommé Lescot, qui estoit devenu amoureux de la Moliere en la voyant sur le Theatre, cherchoit par tout Paris quelqu'un qui luy en pust donner connoissance. Il alloit souvent chez une femme, nommée la Ledoux, dont le mestier ordinaire estoit de faire plaisir au public : il luy tesmoigna qu'il souhaitteroit connoistre la Moliere et que la despense ne luy cousteroit rien, pourveu qu'il pust se satisfaire. La Ledoux, par malheur, ne la connoissoit point. La chose n'auroit pas esté difficile pour peu qu'elle eust eu d'habitude avec elle ; neantmoins, elle se souvint que, sans se donner tant de peine, la Tourelle pourroit admirablement faire ce personnage. C'est pourquoy elle dit au President qu'elle ne la connoissoit point, mais qu'elle sçavoit une personne qui la gouvernoit absolument ; qu'elle la feroit pressentir sur ce chapitre, et que, dans quelques jours, elle luy en diroit des nouvelles. Le President la conjura de ne rien oublier pour le rendre heureux, et qu'elle devroit estre seure de sa reconnoissance.

Du moment qu'il fut sorty, elle envoya chercher la Tourelle, à qui elle dit qu'elle avoit trouvé une bonne duppe; qu'il en falloit profiter ; qu'elle se tinst preste pour le jour qu'elle l'enverroit querir, et qu'elle se preparast à bien

contrefaire la Moliere. Le lendemain, le President revint fort empressé pour sçavoir le succès de sa negociation. La Ledoux luy dit que cela n'alloit pas si viste ; qu'on luy avoit seulement promis d'en parler à la Moliere, et qu'il falloit se donner un peu de patience. Le President la conjura de nouveau d'y donner tous ses soins. Il venoit tous les jours sçavoir s'il y avoit lieu d'esperer.

Enfin, quand la Ledoux eut pris le tems qu'il falloit pour faire valoir ses peines, elle dit au President, avec beaucoup de joye, qu'elle avoit surmonté les obstacles qui s'estoient opposez à sa passion et qu'elle avoit parolle de la Moliere pour venir chez elle le lendemain. L'amoureux President luy promit de se souvenir toute sa vie du service quelle luy rendoit ; il prit l'heure du rendez-vous, où il se trouva longtems avant la Demoiselle, qui vint avec un habit fort negligé, comme une personne qui apprehendoit d'estre conneue. Elle affecta la toux eternelle de la Moliere, ses airs importants, ne parlant que de vapeurs, et joüa si bien son rolle, qu'un homme plus connoisseur y eust esté trompé. Elle luy fit fort valoir l'obligation qu'il luy avoit d'estre veneue dans ces sortes de lieux dont le nom seul luy faisoit horreur. Le President luy dit qu'elle n'avoit qu'à prescrire la reconnoissance, et que tout ce qu'il avoit au monde estoit en son pouvoir.

La Tourelle fit fort l'opulente, et, après s'estre longtems deffendeue, elle luy dit qu'elle vouloit bien prendre un present de luy, pourveu qu'il ne fust que d'une fort petite consequence; qu'elle ne vouloit qu'un collier pour sa fille qui estoit en religion. Aussytost notre amoureux la mena sur le Quay des Orphevres, où il la pria de le choisir tel qu'il luy plairoit; elle luy dit qu'elle n'en vouloit un que d'un prix fort mediocre.

Ces manieres magnifiques furent un nouveau charme pour nostre amant. Il continuoit de la voir au mesme endroit, et elle luy recommandoit de ne luy point parler sur le Theatre, parce que ce seroit le moyen de la perdre entierement, et que ses camarades, qui avoient une extresme jalousie contre elle, seroient ravies d'avoir une occasion de parler. Il luy obeissoit, et se contentoit d'aller admirer la Moliere, croyant que ce fust elle : il l'admiroit alors avec justice dans le rolle de *Circé*, qu'elle jouoit et dont elle s'acquittoit parfaitement; elle y avoit un certain habit de Magicienne et quantité de cheveux epars, qui luy donnoient un grand agrement.

Un jour que la Tourelle avoit donné un rendez-vous au President chez la Ledoux, elle y manqua. Son amant, après l'avoir longtems attendeue, voulut aller à la Comedie, et toutes les raisons de la Ledoux ne purent l'en em-

pescher. Il fut donc à l'*Hostel de Guénégaud*, et la premiere personne qu'il aperçeut sur le Theatre fut la Moliere. Il se determina d'abord à y monter contre les deffenses qu'il croyoit qu'elle luy en avoit faites ; mais il creut qu'un petit emportement de passion ne luy deplairoit pas. Il y monta, dans le dessein de luy marquer le chagrin qu'il avoit de ne l'avoir pas veüe l'après-disnée. D'abord qu'il fut sur le Theatre, il ne put luy parler à cause d'un nombre infiny de jeunes gens qui l'entouroient ; il se contentoit de luy sourire toutes les fois qu'elle tournoit la teste de son costé, et de luy dire, quand elle passoit dans une aile de decoration, où il s'estoit mis exprès : « Vous n'avez jamais esté si belle ! Si je n'estois pas amoureux, je le deviendrois aujourd'huy. » La Moliere ne faisoit aucune reflexion à ce qu'il luy disoit : elle croyoit que c'estoit un homme qui la trouvoit à son gré, et qui estoit bien aise de le luy faire connoistre. Pour le President, il estoit hors de mesure de voir avec quelle negligence elle recevoit ses douceurs ; la piece luy sembloit donc d'une longueur insupportable. Dans l'envie qu'il avoit de savoir sa destinée, il fut l'attendre à la porte de la loge où elle se deshabilloit, et y entra avec elle, lorsque la Comedie fut finie.

La Moliere est fort imperieuse, et la liberté du President lui pareut trop grande pour un

homme qu'elle n'avoit jamais veu. Cè n'est pas qu'il ne soit permis d'entrer dans les loges des Comediennes, mais il faut, du moins, que ce soient gens qu'elles connoissent ; c'est pourquoy la Moliere, qui n'avoit jamais veu son visage, fut surprise de sa hardiesse, et, pour l'en punir, elle resoleut de ne rien respondre à tout ce qu'il luy diroit. Il creut d'abord qu'elle n'osoit parler en la presence de la femme de chambre qui la deshabilloit ; ce fut un nouvel obstacle pour le President, que cette fille ; et, comme il n'osoit tesmoigner son inquietude devant elle, il faisoit signe à la Moliere de la renvoyer et qu'il avoit quelque chose à luy dire. La Moliere n'avoit garde de respondre à des signes quelle n'entendoit pas. Mais nostre amant, qui croyoit estre assez d'intelligence avec elle pour qu'elle deust comprendre cette façon de s'exprimer, toute muette qu'elle estoit, prenoit pour des marques de colere le refus qu'elle faisoit d'y respondre, et l'envie qu'il avoit d'apprendre ce qui causoit cette froideur l'obligea de s'approcher et de luy demander ce qui l'avoit empesché d'avoir le bonheur de la voir l'après-disnée.

La Demoiselle luy demanda, d'un ton fort haut, ce qu'il disoit ; il luy demanda, d'un ton encore plus bas, si l'on osoit dire devant cette fille ce que l'on pensoit. La Moliere, estonnée de ce discours, luy respondit d'une

voix encore plus elevée : « Je ne crois pas avoir rien d'assez mysterieux avec vous, Monsieur, pour devoir prendre ces sortes de precautions, et vous pourriez avec moy vous expliquer devant toute la terre. » L'aigreur avec laquelle elle acheva ces mots fit entierement perdre patience au President, qui luy dit : « J'approuverois vostre procedé si j'avois fait quelque action qui deust vous deplaire depuis que je vous connois, mais je n'ay rien à me reprocher, et, quand vous manquez au rendez-vous que vous m'avez donné, et que je viens tout inquiet vous trouver, craignant qu'il ne vous soit arrivé quelque accident, vous me traittez comme le plus criminel de tous les hommes. »

Il seroit impossible de bien representer l'estonnement de la Moliere. Plus elle consideroit le President, moins elle se souvenoit de luy avoir jamais parlé ; et, comme il avoit la mine d'un honneste homme, l'emotion avec laquelle il continuoit de luy faire des reproches luy marquant que ce n'estoit ny jeu d'esprit ny gageure, augmentoit si fort sa surprise qu'elle ne sçavoit que croire de ce qu'elle voyoit. Le President, de son costé, ne pouvoit comprendre d'où venoit le silence de la Moliere. « Enfin, luy dit-il, donnez-moy une bonne ou une mauvaise raison qui justifie un procedé pareil au vostre ? » Il cessa de parler pour entendre la response de la Moliere, mais elle n'estoit

pas encore reveneue de son estonnement. Le President, de son costé, estoit dans la derniere consternation.

C'estoit une chose plaisante que de les voir se regarder tous deux sans se rien dire, et s'examiner avec une attention qu'on ne peut se figurer. Neantmoins la Moliere resoleut de s'esclaircir d'une avanture qui luy paroissoit si surprenante : elle demanda au President, avec un grand serieux, ce qui pouvoit l'obliger à luy dire qu'il la connoissoit ; qu'elle avoit pu croire, au commencement, que c'estoit une plaisanterie, mais qu'il la poussoit si loin, qu'elle ne la pouvoit plus supporter ; surtout d'où luy venoit son obstination à luy soutenir qu'elle luy avoit donné un rendez-vous, auquel elle avoit manqué. « Ah ! Dieu ! s'ecria le President, peut-on avoir l'audace de dire à un homme qu'on ne l'a jamais veu, après ce qui s'est passé entre vous et moy ! J'ay du chagrin que vous m'obligiez d'esclater et de sortir du respect que j'ay pour toutes les femmes, mais vous estes indigne qu'on en conserve pour vous. Après m'estre veneuë trouver vingt fois dans un lieu comme celuy où je vous ay veuë, il faut que vous soyez la derniere de toutes les creatures pour m'oser demander si je vous connois ! » On peut juger que la Moliere, de l'humeur dont elle est, ne fut pas insensible à ces duretez, et, croyant que c'estoit une insulte que le Pre-

sident luy vouloit faire, elle dit à sa femme de chambre d'appeler ses camarades. « Vous me faites plaisir, luy dit cet amant outré, et je souhaitterois que tout Paris y fust, pour rendre vostre honte plus publique. — Insolent ! j'auray bientost raison de votre extravagance ! » luy dit la Moliere.

Dans ce moment, une partie des Comediens entra dans la loge, où ils trouverent le President dans une fureur inconcevable, et la Demoiselle dans une si grande colere qu'elle ne pouvoit parler. Elle expliqua pourtant à peu près à ses camarades ce qui l'avoit obligée de les envoyer querir, pendant que le President leur contoit aussy les raisons qu'il avoit d'en user avec la Moliere de cette façon, leur protestant, avec mille sermens, qu'il la connoissoit pour l'avoir veuë plusieurs fois dans un lieu de debauche, et que le collier qu'elle avoit au cou estoit un present qu'il luy avoit fait. La Moliere, entendant cela, voulut luy donner un soufflet, mais il la prevint et luy arracha son collier, croyant avec la derniere certitude que ce fust le mesme qu'il avoit donné à la Tourelle, encore que celuy-là fust beaucoup plus gros.

A cet affront, que la Demoiselle ne creut pas devoir supporter, elle fit monter tous les Gardes de la Comedie. On ferma les portes et on envoya querir un Commissaire, qui conduisit le

President en prison, où il fut jusqu'au lendemain, qu'il en sortit sous caution, soutenant tousjours qu'il prouveroit ce qui l'avoit forcé à maltraitter la Moliere, ne pouvant se persuader que ce ne fust pas elle qu'il avoit veuë chez la Ledoux.

La Moliere, qui avoit reçeu une insulte, furieuse, demandoit de grandes reparations contre le President. On informa de la chose. Elle fut confrontée devant l'orphevre, croyant que cette seule preuve detruiroit l'erreur du President ; mais elle fut bien autrement desolée, quand l'orphevre asseura qu'elle estoit la mesme qui avoit achepté le collier avec le President. Elle estoit inconsolable de ce que toute son innocence ne pouvoit la justifier ; elle faisoit faire des perquisitions, par tout Paris, de la Ledoux, que l'on disoit estre celle qui l'avoit produite ; mais cette femme s'estoit cachée, à la premiere nouvelle qu'elle avoit eue de cette affaire, et on eut beaucoup de peine à la trouver. Enfin elle fut prise, elle avoua toute l'affaire, et qu'il y avoit une femme qui, par la ressemblance qu'elle avoit avec la Moliere, avoit trompé une infinité de gens ; que c'estoit la mesme qui avoit produit l'erreur du President. Enfin la Tourelle fut aussy prise. La Moliere en eut une joye inexprimable, esperant par là faire croire, dans le monde, que tous les bruits qui avoient coureu d'elle avoient esté causez

par la ressemblance qui estoit entre elle et la Tourelle. Elle faisoit travailler avec soin au procès de sa rivale ; et, comme elle avoit de l'argent, et que l'autre, au contraire, ne comptoit que sur sa bonne fortune journaliere, les choses allerent ainsy qu'elle voulut, et, malgré l'injustice qu'il y avoit à la punir d'un crime dont la Moliere auroit pû luy donner des leçons, la Ledoux et la Tourelle furent punies devant l'*Hostel de Guénégaud*, où loge la Moliere, qui, toute orgueilleuse d'avoir pleinement satisfait sa vengeance, et croyant avoir assez bien restably sa vertu aux yeux de tout Paris, faisoit valoir à Guerin, pour un grand bonheur, qu'une femme comme elle daignoit le regarder.

Luy, qui songeoit à s'en rendre le maistre, et qui regardoit ce mariage comme une chose qui establissoit sa fortune, luy donnoit avec profusion tout l'encens qu'elle pouvoit desirer. Il eust esté, en un besoin, à l'adoration, pour la mener jusqu'au sacrement ; mais c'estoit une chose où elle avoit bien de la peine à se resoudre. Elle avoit fait un usage trop agreable de la liberté que donne la qualité de veuve, pour ne la pas quitter avec regret ; elle apprehendoit de prendre un maistre qui ne s'accommodast pas à son humeur. Guerin, de son costé, faisoit tous ses efforts pour la guerir de ses apprehensions, luy disant que s'il souhaittoit de

l'espouser, ce n'estoit pas dans la veüe de tous les hommes qui se devoüent à ces sortes d'engagemens ; qu'il se flattoit de luy faire gouster dans le mariage des douceurs inconneues jusqu'alors par le peu de sympathie qui se rencontre d'ordinaire dans ces sortes de nœuds, dont l'interest qui les a formez corrompt tous les plaisirs ; que, d'ailleurs, il avoit en horreur cette obeïssance aveugle où la pluspart des hommes veulent assujettir leurs femmes, et qu'elle ne devoit pas douter qu'elle ne fust tousjours la maistresse absoleue de ses volontez comme de son cœur.

La Moliere se laissa peu à peu aller à ses promesses. Elle luy avoit desjà fait quitter la Guyot, et il mangeoit d'ordinaire chez elle, où elle le traittoit en esclave, pour l'accoustumer à souffrir ses hauteurs. Elle mettoit quelquefois sa patience à de si rudes espreuves qu'on estoit estonné qu'il les pust souffrir. Pour luy, il avoit trop d'experience pour ne pas sçavoir qu'on touche plustost les femmes en leur applaudissant dans leur petites fôiblesses qu'on ne fait avec tout le merite possible. La complaisance luy reussit, lorsqu'il n'avoit plus d'esperance. Il commençoit à perdre courage, voyant que tout ce qu'il faisoit ne la persuadoit point de terminer leur mariage. Il eut recours à quelque chose de plus insinuant que des parolles — d'ailleurs, il luy eust

esté assez difficile de la toucher par son esprit, puisqu'on ne sçauroit en avoir moins—il mit en usage le talent des larmes, dont la Nature l'a doué, au deffaut de mille bonnes qualitez. Il se servit donc de ce moyen pour la convaincre de l'amour qu'il avoit pour elle, et luy protesta tant de fois qu'il mourroit de douleur, si elle differoit une chose où il bornoit toute sa felicité, qu'il la toucha autant de pitié que d'amour, et elle luy promit de l'espouser, lorsqu'elle auroit mis ses affaires dans un estat, que sa fille, qu'elle aime peu, ne la pust inquieter ; qu'elle le prioit de ne pas divulguer la chose, que tout ne fust reglé.

Guerin, qui jugea bien qu'il ne retrouveroit pas une si belle occasion, profita des dispositions sensibles où il la trouvoit, et la pressa avec tant de succès que la consommation des nopces se fit avant la ceremonie. Il fut mesme si heureux qu'il mit la Moliere dans la necessité de l'espouser, si elle vouloit garder quelques mesures dans le public, et sa grossesse pareut si fort qu'elle n'osoit presque plus joüer. Elle prit donc toutes les precautions qu'il falloit pour espouser Guerin secrettement, afin de faire croire qu'il y avoit desjà longtems que leur mariage estoit fait, et que le fruit qu'elle portoit estoit conçeu dans toutes les formes.

La Guerin eut des preuves essentielles, plus tost qu'elle ne pensoit, qu'il n'est point de ma-

ry qui conserve le caractere d'amant. Dans les premiers jours de leur mariage, il avoit eu des complaisances pour elle, dont elle auroit esté fort satisfaite, si elles eussent duré ; mais Guerin, qui s'apperçeut qu'elle en abusoit, luy fit sentir, un peu trop tard, qu'elle s'estoit donné un maistre. Elle souffrit impatiemment les premieres obeïssances où il voulut la soumettre ; elle luy reprocha mille fois qu'il n'estoit que ce qu'elle avoit bien vouleu le faire; que, neantmoins, il en agissoit d'une maniere qui le rendoit indigne de ce qu'elle avoit fait pour luy, mais qu'elle sçavoit la vengeance dont une femme spirituelle se servoit, quand les mauvais traittemens d'un mary l'obligeoient à avoir recours à ces sortes de remedes.

Guerin luy dit, à son tour, qu'elle se trompoit fort, si elle pretendoit conserver ses manieres coquettes après leur mariage ; qu'il pretendoit qu'elle vecust comme toutes les femmes raisonnables, c'est-à-dire qu'elle ne se meslast que de joüer la comedie et de conduire son menage. Ils eurent plusieurs differens sur ce chapitre ; à la fin, elle a esté obligée de prendre le party de la patience, et, pour toutes intrigues, elle est reduite à un certain Aubry qui demeure au mesme logis; il a mis si bon ordre à sa conduite qu'elle n'oseroit voir personne, que par sa permission.

Heureusement pour elle, elle a un petit gar-

çon qu'elle aime fort, et qui sert à dissiper ses chagrins. Sa maison de Meudon, qu'elle à rendeuë fort propre par la despense qu'elle y a faite, luy est d'un grand secours. Elle y passe une partie de l'année, c'est-à-dire les jours qu'elle ne joüe pas, qui sont en assez grand nombre par l'inutilité dont elle est presentement dans la Troupe, où elle ne fait plus aucune figure depuis la jonction des deux troupes ; et, sans les pieces de son mary, où elle est encore inimitable, elle ne paroistroit plus qu'avec desagrement.

On peut aisement par là remarquer une certaine justice qui se trouve dans l'ordre des choses, et qui nous fait presque tousjours esprouver ce que nous avons fait souffrir aux autres. Les duretez qu'elle a eues pour un mary d'un merite singulier luy sont rendeuës avec usure par un autre, qui est le rebut du genre humain ; et, pour surcroist de deplaisir, elle se voit mesprisée de ses compagnes, qui s'estimoient autrefois trop heureuses d'avoir sa faveur.

Neantmoins, l'espoir de faire de son fils un homme de consequence, en luy donnant tout le bien qui appartenoit à sa fille, dont elle s'estoit rendeue tutrice par son adresse, l'auroit consolée de toutes ses disgraces, si le succès eust respondeu à ses intentions ; mais sa fille ne s'est pas trouvée dans ces dispositions, et, malgré le degoust que la Guerin a tasché de luy inspirer

pour le monde, elle a vouleu suivre son inclination, qui est entierement opposée à la vie religieuse; et, quoyque, en beaucoup de rencontres, elle aist eu lieu de remarquer la haine que sa mere avoit pour elle, elle s'est plustost resoleue d'essuyer toutes ses mauvaises humeurs que de rester davantage dans un couvent.

La Guerin se fait, à l'heure qu'il est, une affaire de sa famille, bien seure qu'elle n'a plus ce qu'il faut pour qu'on se charge du soin de la divertir. Cette raison l'a plus attachée à son menage que toute autre consideration. Une coquette fuit tousjours les hommes avec empressement, lorsqu'elle croit ne plus paroistre aimable à leurs yeux, de façon qu'elle se contente maintenant de ces sortes d'occupations domestiques, faute apparemment de plus agreables.

PORTRAITS DES COMEDIENNES

DE L'HOSTEL DE GUENEGAUD.

LA MOLIERE

Les graces et les ris regnent sur son visage;
Elle a l'air tout charmant, et l'esprit tout de feu;
Elle avoit un mary d'esprit, qu'elle aimoit peu:
Elle en prend un de chair, qu'elle aime davantage.

LA DE BRIE

Il faut qu'elle aist esté charmante,
Puisque aujourd'huy, malgré ses ans,
A peine des charmes naissants
Egalent sa beauté mourante.

LA LAGRANGE

Si, n'ayant qu'un amant, on peut passer pour sage,
Elle est assez femme de bien;
Mais elle en auroit davantage,
Si l'on vouloit l'aimer pour rien.

LA DUPIN

Elle aime les plaisirs et veut qu'ils soient secrets ;
Du moindre petit bruit son fier honneur s'offense :
Elle à beau desirer des amants bien discrets,
Elle en a trop pour sauver l'apparence.

LA CHAMPMESLÉ

A la plus tendre amour elle fut destinée,
Qui prit assez longtems Racine dans son cœur ;
Mais, par un insigne malheur,
Un Tonnerre est veneu qui l'a déRacinée.

LA DU CROISY

Elle a la taille fort mignonne,
Beaucoup d'esprit et bien de l'agrement,
La bouche belle et beaucoup d'enjoüement ;
Mais son papa de trop près la talonne.

LA DAUVILLIERS

On lui croit de la chasteté,
Non que son humeur soit tigresse,
Mais quand on manque de beauté,
C'est là caution de sagesse.

LA GUYOT

De la Guyot je ne vous diray rien ;
De tout ce que j'en sçay l'on doit faire mistere ;
Quand on ne peut dire du bien,
On fait beaucoup mieux de se taire.

FIN

VARIANTES.

Nous ne donnons que les moins insignifiantes, et encore est-ce pour l'acquit de notre conscience. On a lu notre avis sur les éditions de ce livre : celle de 1688 présente, selon nous, le véritable texte ; les autres contiennent plus ou moins d'absurdités. Nous en avons admis quelques-unes ; elles rendront juges nos lecteurs du mérite relatif de chaque version. Quant aux menues variantes de chaque édition sur la précédente, nous n'avons pu les reproduire quand elles n'affectaient point le sens : le nombre en est trop grand, l'importance nulle. Car, je le répète, elles n'améliorent jamais la phrase. Changer pour changer, c'est-à-dire tirer, à peu de frais, plusieurs moutures du même sac, tel est le but visible des éditeurs successifs.

Page 3, ligne 1. *Le Libraire au Lecteur*. L'édition de 1688 est la seule qui contienne cet *Avis*

P. 7, l. 22. « de l'attirer » (1688), « de l'engager » (s. l. n. d.), « de s'engager » (1690 et 1697). Ce sont les éditions 1688 et s. l. n. d. qui disent la vérité.

P. 8, l. 20, 21. Après « eut été son père » (s. l. n. d.), et « conneu d'autre » (1688): « Elle luy faisoit mille petites caresses que son age luy permettoit; et il est seur que la Guerin, quoyque laide, a esté une personne fort touchante quand elle vouloit plaire. » (1690, 1697, s. l. n. d.).

P. 10, l. 24. De « qui estoit le premier rolle » à « Heroïne du Theatre, » est supprimé dans l'édition s. l. n. d. Cette omission est, à nos yeux, une preuve de plus que l'édition—faite à Paris, selon toute apparence — est postérieure à celle de 1697. En 1715, par exemple, ceux qui avaient souvenir de Madame Duparc étaient rares.

P. 17. l, 11. « Chapelle, qui croyoit... » (1690, 1697, s. l. n. d.) atténue sottement l'idée de l'auteur.

P. 19, l. 2. De « et, comme tous mes efforts » à « sans doute entendeu parler » (p. 19, l. 14), est omis dans les éditions 1690, 1697 et s. l. n. d.

P. 22, l. 10. De « mais, comme son cœur ne pouvoit estre sans occupation » à « fit promettre à Baron qu'il ne verroit plus le Duc » : le premier et le second alinéas sont écourtés et adoucis dans l'édition s. l. n. d.; le troisième n'y figure point.

P. 28, l. 30. Après « dignement » : « Tout le monde sait la difficulté que l'on fit de l'enterrer, et qu'il fallut des ordres absolus pour vaincre la résolution de son curé, qui ne fit pas encore les choses de trop bonne grâce. » (s. l. n. d.).

P. 29, l. 4. La Laurillière (1690), La Taurillière (1697), La Torillière (s. l. n. d.): le remanieur de 1690 ne savait même pas le nom du célèbre comédien, et l'on a supposé que c'était La Fontaine!

P. 29, l. 15. ...« pour son *Opéra*, la réduisit elle-même et *sa* (1697) *la* (s. l. n. d.) troupe à prendre l'*Hôtel de Guénégaud*, où *toutes deux* 1697, s. l. n. d.) sont réunies présentement. » Qui, *toutes deux*? Madame Molière et sa troupe? Les remanieurs n'ont pas compris l'édition de 1688, qui disait avec raison *les deux troupes*. D'ailleurs, nous l'avons fait remarquer, les deux troupes (*Hôtel de Bourgogne* et *Théâtre de Guénégaud*) ne furent réunies rue Mazarine que d'août 1680 à avril 1689. Les remanieurs de 1690, de 1697 et le dernier n'étaient guère au courant des faits et gestes de la *Comédie*. L'auteur de la *Coupe enchantée* y était davantage.

P. 41, l. 29. ...« qu'il ne *se souvient* (1690) 1697, s. l. n. d.) qu'à peine qu'il en *ait* (1690, 1697) *avoit* (s. l. n. d.) été amoureux. » M. P. Lacroix attache à la variante de 1690 une importance qui nous échappe.

P. 48, l. 9. ...« d'un prix fort mediocre. » Les éditions 1690, 1697 et s. l. n. d. ajoutent : « et se satisfit à sa volonté. »

P. 61. *Portraits des Comediennes de l'Hostel de Guénégaud.* L'édition de 1688 est la seule qui les contienne. En effet, à partir du 18 avril 1689, la *Comédie* fut transférée rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés. Ces épigrammes, antérieures à la publication du libelle — elles ont paru en 1680 — n'ont point été signées. L'auteur de la *Fameuse Comédienne* les a reproduites, bien que trois des actrices qui en sont l'objet eussent abandonné le Théâtre avant 1688, Mlle Debrie et Mme Dupin le 14 avril 1685, et Mme Dauvilliers en août 1680.

NOTES.

P. 6, l. 15 et seq. « Elle est fille de la deffunte Bejart... » La *Fameuse Comédienne* partage, sur la parenté de Madeleine et d'Armande, une opinion que le livre de M. Eud. Soulié n'a pas, selon nous et d'autres, convaincue de témérité. Elle fait également allusion à la paternité de M. de Modène, ce qui est soutenable, et à celle de Molière, ce qui est une infamie.

P. 10, l. 12. L'Abbé de Richelieu : Armand Vignerod de Richelieu. L'exemplaire de Jamet porte ces deux notes en marge, en face du portrait gravé de ce prêtre :

« Je crois que c'est d'un bon apôtre dont il est question dans l'*Histoire du Collége Roïal*, t. V, p. 124, Gaudoin, 1758, in-4°; mais il est nommé Emmanuel-Joseph dans un poëme latin du 22 juillet 1657. Il étoit neveu et filleul du Cardinal.... (coupé par la reliure)... mal à propos un chapeau à ses armes et... »

« Blot dit de cet Abbé : « Il n'avoit pu accrocher l'Archevêché de Paris ; mais il fut assez sage pour préférer le cotillon à la mitre, le plaisir à l'hypocrisie. Voïez mes *Stromates*,

p. 1237 (1). Il aimoit fort les Comédiennes; c'est de lui que Mme des Houlières disoit : Hors de l'*Hôtel* point de salut. »

Il fut aussi l'amant de la femme de Colletet.

P. 10, l. 24. ...« *La Princesse*, qui estoit le premier rolle considerable où elle eust pareu...» On croit cependant qu'elle a joué celui de *Léonor* dans l'*Ecole des Maris*.

P. 14, l. 11. ...« femme du portier... » Les registres de la troupe de Molière signalent en effet un Chasteauneuf, *gagiste*.

P. 27, l. 12. L'Abbé de Lavau (Louis-Irland de Lavau) acheta, en 1671, le brevet de Garde du Cabinet des Livres au Louvre. Il fut nommé en 1679 à l'Académie, pour avoir facilité le mariage d'une nièce de Colbert avec le Duc de Mortemart.

P. 29, l. 19. Du Boulay (Michel), Secrétaire du Duc de Vendôme, écrivit les paroles de deux opéras, *Zéphire et Flore*, représenté en 1688, et *Orphée*, en 1690, dont un fils de Lulli composa la musique.

P. 45, l. 18. « Il arriva, dans ce mesme tems, une avanture... » Il n'est personne qui n'ait été frappé de la ressemblance de cette intrigue avec celle du *Collier*. L'une et l'autre sont analogues jusque dans les plus petits détails, et il est évident que l'épisode raconté par la *Fameuse Comédienne* inspira l'auteur du scandaleux imbroglio de 1786. Celui de 1675 eut aussi du retentissement. Deux comédies y firent allusion : la *Fausse Clélie*, composée en 1676, mais non représentée, et l'*Inconnu*, de Thomas Corneille, joué le 17 novembre

1. Le passage des *Stromates* est identique à celui-ci.

1675. Au troisième acte, une *Bohémienne* fait cette prédiction à la *Comtesse*, dont Mme Molière tenait le rôle :

Dans vos plus grands projets vous serez traversée ;
Mais en vain contre vous la brigue emploîra tout,
Vous aurez le plaisir de la voir renversée,
Et d'en venir toujours à bout.

. . . . . .

Cette ligne qui croise avec celle de vie
Marque pour votre gloire un moment très-fatal :
Sur des traits ressemblants on en parlera mal,
Et vous aurez une copie.

. . . . . .

N'en prenez pas trop de chagrin :
Si votre gaillarde figure
Contre vous quelque tems cause un fâcheux murmure,
Un *tour de ville* (1) y mettra fin,
Et vous rirez de l'aventure.

P. 45, l. 21. La Tourelle. L'arrêt du Parlement la nomme « Marie Simonnet, se disant femme de Hervé de la Tourelle. » Une note manuscrite de l'exemplaire de Jamet dit : « Aimée Jarbais, dite La Tourelle, dont l'anagramme est *resiab à emia ' j*. —Voir les épigrammes de Colletet. »

P. 48, l. 21. *Circé*, tragi-comédie de Thomas Corneille, à laquelle De Visé travailla, et dont Charpentier fit la musique. Elle fut représentée avec un grand luxe de machines, le 17 mars 1675, et eut 42 représentations, dont la dernière le 30 septembre.

1. On appelait ainsi la fustigation en public.

P. 62. LA CHAMPMESLÉ. Racine, Tonnerre : allusion au Comte de Clermont-Tonnerre, qui avait supplanté Racine dans le cœur de la belle Comédienne.

CHRONOLOGIE.

Nous terminerons les Notes de ce livre par la Chronologie des faits qu'il raconte, sans jamais les dater. Elle aidera peut-être à découvrir une erreur ou à tirer une induction qui nous aurait échappé.

Page 7, ligne 10. « Quand ils furent arrivez à Lyon..» Il est prouvé maintenant que c'est en 1653.

P. 9, l. 28. « ...leur troupe ayant obtenu la permission de s'establir à Paris...» Ce fut le 24 octobre 1658.

P. 10, l. 2. « ...Il espousa la petite Bejart... » le 20 février 1662.

P. 10, l. 22. « ...Moliere ayant fait (représenter) la *Princesse d'Elide*...» Cette pièce, qui fit partie des Fêtes de Versailles, fut jouée dans cette ville le 8 mai 1664.

P. 14, l. 3. « ...et fit tout disposer pour leur retour à Paris. » Les Comédiens, d'après le Registre de Lagrange, furent absents de Paris du 30 avril au 22 mai. C'est donc en février, mars et avril que l'Abbé de Richelieu entretenait Mme Molière, et pendant les

vingt-un premiers jours de mai que celle-ci lui préféra successivement les Comtes de Guiche, de Lauzun, le Lieutenant aux Gardes et *beaucoup* d'autres jeunes gens. En moyenne, combien de tems serait-ce pour chacun?

P. 14, l. 10. « ...aidée des conseils de la Chasteauneuf... » Cette entente commença donc vers la fin de mai 1664.

P. 16, l. 15. « ....ils demeurerent d'accord qu'ils n'auroient plus d'habitude ensemble... » On ne sait au juste à quel moment il faut placer la rupture entre Molière et sa femme. Elle n'eut toujours pas lieu avant août 1665, puisque leur fille naquit à cette époque.

P. 22, l. 11. « ...il s'alla mettre en teste de s'attacher au jeune Baron...» C'est du second engagement de cet acteur que la *Fameuse Comédienne* veut parler; il eut lieu vers novembre 1670.

P. 24, l. 7. « ...*Psyché*, que l'on jouoit alors...» Cette pièce fut jouée pour la première fois, le 17 janvier 1671, au *Théâtre des Machines*, puis au *Palais-Royal*, le 24 juillet; elle eut, à ce dernier théâtre, 38 représentations consécutives.

P. 27, l. 7. « La mere de la Moliere fut si desolée de ce mauvais menage, qu'elle tomba malade et mourut peu de tems après. » Madeleine Béjart mourut le 17 février 1672, un an, jour pour jour, avant Molière. C'est entre ces deux dates que le libelle place le règne de l'Abbé de Lavau et de *plusieurs de ce mesme caractere*.

P. 29, l. 19. « Du Boulay en devint amoureux » La passion de celui-ci commença donc avec le mois d'août 1673. Entre cette date et le

17 septembre 1675, jour de la condamnation de la Ledoux et de la Tourelle, il faut échelonner le règne de Du Boulay, le commencement de celui de Guérin, la brouille de la Chasteauneuf avec Mme Molière et l'intrigue Ledoux. Il n'y a de points de repère qui précisent les limites respectives de ces faits que la première représentation de *Circé*, le 17 mars 1675 ; on voit (p. 48, l. 20) que Lescot allait admirer Mme Molière dans cette pièce.

P. 57, l. 24. « Elle prit donc toutes les precautions qu'il falloit pour espouser Guerin. » Ce mariage eut lieu dans l'église basse de la Sainte-Chapelle, le 31 mai 1677.

FIN

Paris. — J. Bonaventure, 55, quai des Grands-Augustins.

Pour paraître fin Avril prochain :

LA RAPINÉIDE

OU L'ATELIER

POEME BURLESCO-COMICO-TRAGIQUE

en 7 chants

PAR UN ANCIEN RAPIN

des ateliers Gros et Girodet.

Ce poëme, imprimé à quelques exemplaires et donné à des amis, n'a jamais été dans le commerce : il est donc devenu d'une extrême rareté. Nous croyons faire un véritable plaisir aux amateurs de facéties, en publiant une nouvelle édition de ce petit ouvrage qui reproduit, avec beaucoup de sel, les *charges* les plus bouffonnes, les *scies* les plus amusantes et le[illegible] pilantes que *rapins* puissent inventer ; en u[illegible] nencement à la fin, c'est immense éclat de [illegible] urgeois, les épiciers et les modistes sont l[illegible] us fréquentes de ces *cabrions*. La fameuse hi[illegible] an Bé[illegible] ns tous les ateliers de peinture [illegible] t.

7 grandes eaux-[illegible] tites tirées en tête de chaque chant, 1 fronti[illegible] le-de-lampe illustreront cette charmante blu[illegible]

M. Sommier, doué d'un tal[illegible] ur le genre drôlatique, a bien voulu se charger de l'illustration, qui fera de ce livre une œuvre entièrement inédite.

L'ouvrage sera tiré à 502 exemplaires numérotés.

300	sur papier mécanique.....	8 »
140	sur papier vergé.....	10 »
40	sur grand papier de couleur....	12 »
20	sur grand papier de Chine fort.	15 »
2	sur peau vélin, 1er choix.....	60 »

Paris.—Imp. Jules Bonaventure, 55, quai des Augustins.
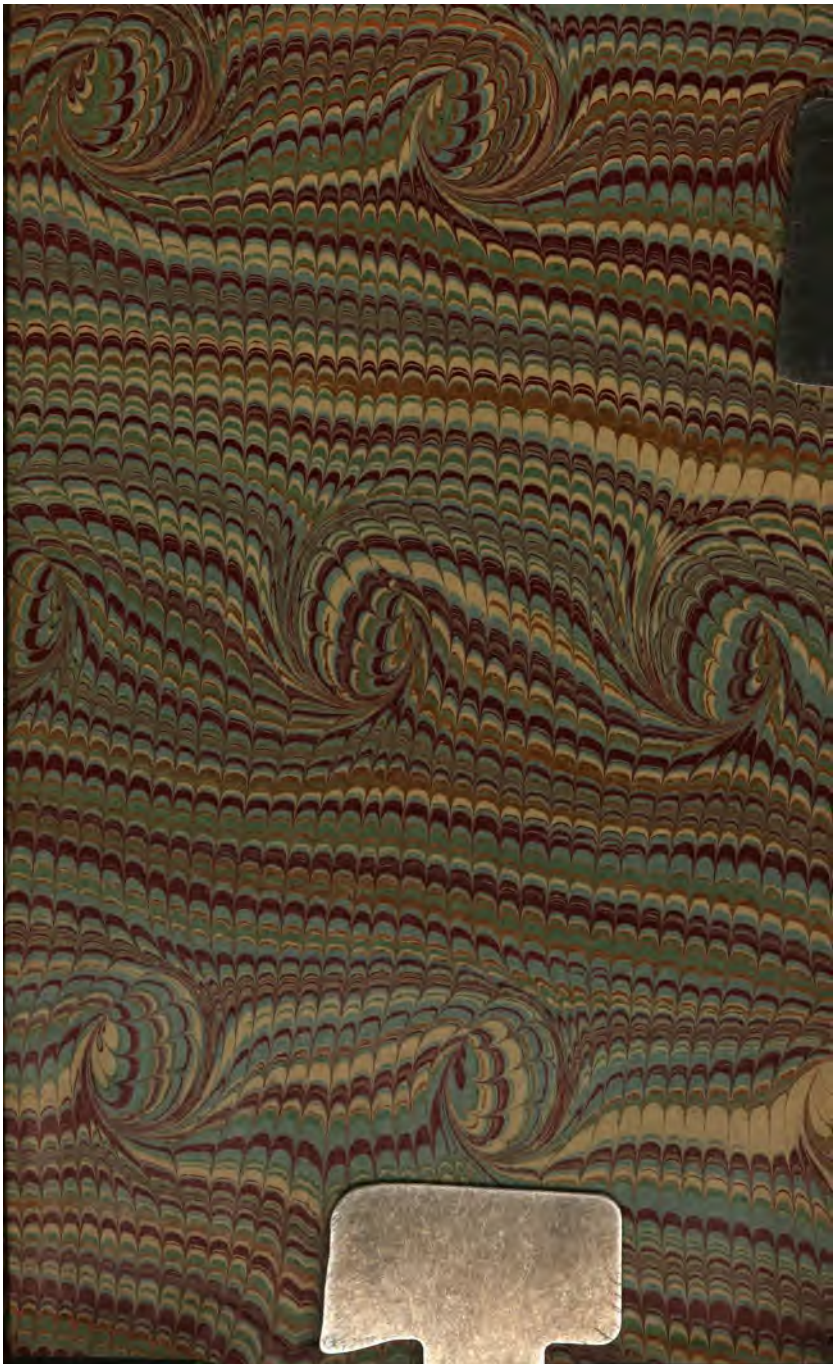
65664926